

Ancrage et durabilité : Pierres angulaires de l'analyse des dynamiques territoriales

Véronique PEYRACHE-GADEAU,

Olivier CREVOISIER,

Leïla KEBIR,

Pedro COSTA,

Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (G.R.E.M.I)

avec la collaboration de Awa BA

mai 2010

Recherche menée pour le PUCA

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Convention n° D 08.25 (0005265) du 27 novembre 2008



Laboratoire

EDYTEM

Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne

GREMI

Présentation des contributeurs

- pour le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs

Véronique PEYRACHE-GADEAU
EDYTEM - Université de Savoie, France
Veronique.Peyrache-Gadeau@univ-savoie.fr

Olivier CREVOISIER
Université de Neuchâtel, Suisse
olivier.crevoisier@unine.ch

Leïla KEBIR
SADAPT/INRA/Agroparistech/FNS/EIVP, France
leila.kebir@unine.ch

Pedro COSTA
University Institute, Portugal
DINÂMIA-CET / ISCTE-IUL - Lisbon
pedro.costa@iscte.pt

avec la collaboration

Awa BA
SADAPT/INRA/Agroparistech, France
nnhawa@yahoo.fr

Nous souhaitons remercier l'ensemble des participants aux workshops :

- Christina **Aragon**, University of Deusto, Spain
- Louis-Marie **Boulianne**, CEAT/EPFL, Switzerland
- Roberto **Camagni** Politecnico di Milano, Italie
- Kristian **Colletis-Wahl**, IREGE - Université de Savoie, France
- Claude **Courlet**, Université Pierre Mendès France, France
- Jaime **Del Castillo**, INFYDE, Spain
- Augusto **Cusinato**, IUAV University, Venice, Italy
- Marcello **De Rosa**, University of Cassino, Italy
- David **Doloreux**, University of Ottawa, Canada
- Jacques **Fache**, Université d'Angers, France
- Martina **Fromhold-Eisebith**, University of Aachen, Germany
- David **Jacobson**, Dublin City University, Ireland
- Laura **James**, University of Birmingham, United Kingdom
- Hugues **Jeannerat**, University of Neuchâtel, Switzerland
- Arnoud **Legendijk**, Université of Nijmegen, The Netherlands
- Denis **Maillat** - GREMI, Suisse -
- Andrée **Matteaccioli** - GREMI, France
- Bernard **Musyck** - Frederick Institute of Technology, Cyprus
- Miren **Larrea** - University de Deusto, Spain
- Stefan **Luthi** - Munich University of Technology - Germany
- Bernard **Pecqueur** - PACTE - Université J. Fourier, France -
- Nicole **Rousier** - PUCA, France
- Simone **Strambach** - University of Marburg, Germany
- Muriel **Tabaries** - Université de Paris I, France -
- Thierry **Theurillat** - Université de Neuchâtel, Suisse -
- Jacques **Theys** - Mission Prospective - MEEDDM / CGDD / DDD, France
- Mario **Vale** - Universidade de Lisboa Alameda da Universidade, Portugal
- James R **Wilson** - University of DEUSTO Spain
- Henry **Yeung** - National University of Singapore, Singapore
- Bertrand **Zuindeau**, Université de Lille 1, CLERSE- IFRESI, France

Sommaire

Construire un programme de recherche en Economie Territoriale à partir d'un réseau international de chercheurs sur les Milieux Innovateurs.....	7
Constats et hypothèses préalables à la démarche	8
Thème 1 – Les conditions de l’ancrage et de la territorialisation des processus de production et de consommation face à l’accroissement de la mobilité des ressources.....	8
Thème 2 – Programme pour un élargissement de la conception de l’innovation dans la perspective du développement durable : le dépassement du paradigme de la compétitivité	9
Objectifs visés et Perspectives.....	10
Ière Partie - Renouveau des approches relatives aux dynamiques territoriales d'innovation (« Territorial Innovative Models » et « Global Production Network »), et leur contribution croisée dans la perspective d'une Economie Territoriale intégrée.....	13
<i>1. Clarification des concepts et renouvellement de l'approche des MI</i>	<i>15</i>
1.1 - Le rapport territoire / Milieu.....	15
1.2 - de l’interdépendance du milieu et du réseau d’innovation.....	16
1.3 - Une définition renouvelée de la notion de Milieux innovateurs	16
- La dimension technologique : connaissances et apprentissages collectifs	17
- La dimension organisationnelle et les relations inter-acteurs.....	18
- La dimension territoriale	18
<i>2. Perspective pour une approche intégrée du développement territorial articulant les analyses en termes de TIM et de GPN</i>	<i>19</i>
2.1 - L'articulation TIM → GPN ou la perspective du "Développement Territorial globalisé"	22
2.2 - L'articulation GPN→TIM ou la perspective du "Développement Global Territorialisé"	23
IIème Partie – Les problématiques de l’ancrage et de la durabilité comme clé de voute de l’Economie territoriale	25
<i>1. La problématique de l’ancrage du développement et de la territorialisation des processus de production et de consommation</i>	<i>26</i>
1.1 - Le rôle des relations à longue distance et de la proximité	26
1.2 - Modèles multi-locaux et/ou multi-scalaires et conditions de l’ancrage du développement	28

2- <i>La problématique des liens Economie territoriale / Milieu Innovateur / Développement Durable</i>	31
2.1 - Pour une économie territoriale intégrant la perspective du développement durable	32
2.2 - Propositions pour la formulation d'une problématique spécifique d'économie territoriale du DD.....	34
IIIème Partie- L'intégration des enjeux de l'ancrage et du développement durable dans un programme d'économie territoriale	39
1. <i>Pour une clarification du statut théorique et méthodologique du DD en économie territoriale</i>	39
1.1- Les analogies conceptuelles entre DD et économie territoriale	40
1.2 - Le DD comme idéologie sous-jacente et émergente du développement territorial ..	41
1.3 - Le DD comme ensemble de thématiques et d'objets de recherche émergent	45
2. <i>Esquisse d'un programme de recherche «Ancrage, durabilité et milieux innovateurs : perspectives et enjeux pour le développement territorial</i> »	46
Références.....	55
Annexes	57
- Annexe 1 - Liste des publications GREMI.....	57
- Annexe 2 - Présentation du GREMI.....	59
- Annexe 3 - Présentation du workshop de Grenoble.....	61
- Annexe 4 - Présentation du workshop de Paris.....	63

Construire un programme de recherche en Economie Territoriale à partir d'un réseau international de chercheurs sur les Milieux Innovateurs

Le présent document est issu des réflexions d'une équipe à l'initiative du Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI), qui a réuni à l'occasion de deux workshop (à Grenoble en octobre 2009 et à Paris en mars 2010) une trentaine de chercheurs de la communauté de l'Economie territoriale appartenant à une dizaine de pays d'Europe, Amérique du nord et Asie. Il reprend de manière synthétique l'état de leurs échanges concernant les Milieux innovateurs et la perspective de construire une approche unifiée, internationale, en économie territoriale. Les participants à ces ateliers de travail ont été retenus et ont accepté de contribuer dans la mesure où ils partageaient préalablement un minimum de corpus théorique commun centré sur les modèles territoriaux d'innovation (TIMs). En cela, ce document ne prétend pas à l'exhaustivité des approches touchant aux dynamiques territoriales, il ne vise pas non plus à une étude comparée des approches et analyses produites dans les différentes communautés géographiques d'origine des participants. La perspective fixée visait, au-delà de la présentation des modèles existants, à faire état de leurs capacités à rendre compte des changements intervenus ces dernières années. On trouvera donc dans les pages qui suivent des constats partagés, des interprétations produites concernant ces changements mais aussi des incertitudes, des limites rencontrées aujourd'hui par ces modèles.

La démarche proposée aux participants s'est donc appuyée sur une consultation restreinte d'expertise scientifique, à partir d'un document de recherche qui avait été préalablement élaboré et présenté dans la communauté scientifique (colloque ESF¹ 2005, ASRDLF 2008) et qui faisait suite à un ensemble de travaux conduits au sein du GREMI (rencontre Neuchâtel, 2008) et de publications (annexe 1). Les participants étaient invités à réagir à un ensemble d'analyses portant sur les changements intervenus dans les dynamiques territoriales au tournant du 21^{ème} siècle. La perspective fixée était non seulement de tester la pertinence des analyses, d'estimer lesquelles pouvaient être partagées, de mesurer la validité des concepts, voire leur renouvellement, mais aussi d'envisager des voies de prolongement possible pour de nouveaux axes de recherche.

¹ ESF exploratory workshop, **The Governance of Networks as a Determinant of Local Economic Development**, 16 - 18 November 2005, San Sebastian, Spain, *Convened by:* Roger Sugden (UK) and Mari Jose Aranguren (ES).

Constats et hypothèses préalables à la démarche

Au cours des années 1990 les termes de la dynamique de développement ont été profondément transformés :

- d'une part les modalités de l'innovation, longtemps perçues dans l'analyse économique comme exclusivement d'ordre scientifique et technologique, liées à la sphère productive et aux usages de ressources associées à cette sphère, ont été élargies à d'autres problématiques qui interrogent désormais, plus largement, l'innovation non prise en compte parmi les indicateurs classiques (brevets et R et D), notamment dans les services, et les conditions sociales et environnementales des dynamiques de développement.
- D'autre part, la montée des enjeux liés à la globalisation des économies et à l'accroissement de la concurrence entre les territoires ont fait surgir ces dernières années la question de la mobilité des ressources et des effets qu'elle produit sur la durabilité des processus de production dans l'espace.

Ces nouvelles problématiques invitent à la formulation de nouvelles hypothèses de recherche qui seront regroupées ici autour de deux thèmes de réflexions :

- l'un propose, face à l'accroissement de la circulation des ressources, d'analyser les conditions de leur ancrage et de la territorialisation des processus de production et de consommation ;
- l'autre envisage d'élargir considérablement le cadre d'approche des dynamiques de développement territorial en l'ouvrant aux problématiques sociales et environnementales qui sont susceptibles de modifier l'approche classique d'une compétitivité fondée sur l'innovation technologique pour l'articuler à la problématique du développement durable.

Pour étayer cette double perspective de recherche, que l'on ramènera, pour simplifier, à deux thèmes : celui des conditions de l'ancrage et celui de la durabilité, un ensemble de questions et d'hypothèses ont été soumises aux participants des deux rencontres organisées:

Thème 1 – Les conditions de l'ancrage et de la territorialisation des processus de production et de consommation face à l'accroissement de la mobilité des ressources

L'accroissement extraordinaire de la circulation des facteurs de production (connaissances, capitaux, travailleurs, etc.) mais aussi des consommateurs et des habitants ne se fait pas de manière aléatoire, ni généralisée. Certains territoires sont plus touchés que d'autres, certains plus actifs que d'autres. Dans ce monde circulatoire, la question des interactions entre activités dans l'espace, celle des apprentissages complexifiés, et plus généralement la question de l'*ancrage* du développement deviennent centrales. Comment s'organisent désormais des dynamiques qui sont de plus en plus multi-locales et multiscalaires ? Comment la multiplication et l'intensification des relations à longue distance affectent-elles la cohérence et la dynamique locales ? Le « global » n'est plus cet espace indifférencié et lointain, mais un processus d'étroite mise en relation d'espaces discontinus interagissant, dynamiques, hiérarchisés. Le schéma traditionnel issu de la théorie de la base

(on produit et on innove ici pour vendre ailleurs) est remis en cause. Tant la production que la consommation deviennent à la fois multi-locales et tributaires de mouvements ascendants et descendants. Les activités se développent ici *et* ailleurs, ici *et* à d'autres échelles... Tout se passe comme si, de manière paradoxale, l'ancrage passait par la recherche de spécificité, de construction territoriale et se combinait avec la mobilité des ressources.

Un premier ensemble de questions renvoie donc à l'articulation mobilité/ancrage. Comment, par la création-valorisation de ressources, se créent à la fois des ancrages et des mobilités qualifiantes ? En quoi favorisent-elles des capacités d'interagir et de développer des apprentissages complexes ? Quels espaces parviennent à participer à ces dynamiques qui combinent des connaissances, de la créativité, devenues multi locales et multiscalaires ?

L'approche par les ressources territoriales a ouvert une voie, aujourd'hui reprise dans les politiques publiques de valorisation de spécificités à différentes échelles (produits de terroir, marques parcs, labels de destinations touristiques...), mais aussi les multiples signes de distinction mobilisés dans les projets de territoires, jusqu'aux intitulés des pôles de compétitivité ou autres territoires d'excellence qui mettent en avant des domaines de compétences, de technologies ou savoir-faire). Cette approche peut être prolongée par l'analyse des conditions de la mobilité-reproduction des ressources dans l'espace ou encore par l'évaluation des limites à leur transférabilité/ substituabilité.

Un second ensemble de questions concerne la nature de la globalisation et la construction de la proximité. La mise en continuité à longue distance et sans cesse mouvante des processus de production et de consommation cause la fragmentation à proximité. La territorialisation se poursuit sous des formes nouvelles. Il est nécessaire aujourd'hui de considérer qu'il y a des territoires non continus, des territoires discrets, des ruptures non seulement entre les régions, mais à l'intérieur même de ces espaces et des villes. Pour les décrire, l'observation de la mosaïque des systèmes de production ou des milieux innovateurs ne suffit plus. D'autres idéaux-types de territoires restent à construire.

Thème 2 – Programme pour un élargissement de la conception de l'innovation dans la perspective du développement durable : le dépassement du paradigme de la compétitivité

L'innovation technologique n'est plus la modalité exclusive par laquelle se construit la compétitivité. D'une part, dans une économie de plus en plus composée de services, dans laquelle les ressources intangibles comme la connaissance, la culture, le paysage, etc. jouent un rôle essentiel, toutes les activités se réorganisent selon des modalités plus transversales qui recomposent le contenu et les usages attribués aux ressources. A cela s'ajoutent les enjeux sur les ressources naturelles ou physiques (en termes d'épuisement, de conditions de renouvellement ou encore de préservation). D'autre part, de nouveaux secteurs sont en émergence et se structurent sur un plan spatial en lien avec les problématiques environnementales et sociales (dans le domaine des énergies renouvelables, et de l'économie verte, ou celui des services aux personnes et de l'économie résidentielle) et parallèlement, des grandes industries culturelles aux loisirs locaux, en passant par le tourisme, l'alimentation ou les services de santé, les relations entre l'économique, l'artistique, le politique ou encore le culturel sont en mouvement. Face à ces nouveaux ressorts du changement économique, quel rôle jouent aujourd'hui les territoires ?

Plus généralement, dans le cadre du développement durable, comment, sur un plan territorial, les ressorts socio-environnementaux et les motifs purement économiques interagissent-ils ? Si les ressources culturelles et naturelles sont de plus en plus considérées dans leur double dimension, à la fois comme intrants dans les processus de production et comme conditions de vie des communautés et des sociétés, les enjeux contemporains ne portent-ils pas d'avantage sur cette dualité que sur la simple compétitivité des territoires ? Comment peut-on par conséquent dépasser ce paradigme de la compétitivité des territoires et plus particulièrement envisager autrement sa forme territoriale (produire ici pour vendre ailleurs) en questionnant la capacité d'autonomie des systèmes productifs locaux, leur cohérence avec les enjeux de durabilité ?

La délocalisation des activités de transformation de la matière et la montée des activités de service remettent l'articulation entre production et consommation au centre de la construction des territoires et des activités. Comment dans le territoire s'articulent désormais les producteurs et les consommateurs, les habitants et les citoyens ? Jusqu'à quel point et selon quelles modalités la marchandisation croissante des modes de vie et plus généralement de la culture et de la nature fait-elle éclater les territoires traditionnels ? Quels sont les lieux ou les réseaux de lieux qui survivent et qui tirent parti de ces recompositions et quels sont ceux qui s'en trouvent exclus ? Une analyse en termes de vulnérabilité territoriale pourrait éclairer autrement encore la question de la durabilité : quelle est la capacité des sociétés locales à anticiper les changements, ou à les produire ? L'analyse de la résilience des territoires pourrait contribuer à éclairer les politiques publiques préoccupées de soutenir la durabilité dans un contexte de profonds changements et d'enjeux spatiaux nombreux. Elle ouvre des voies exploratoires pour caractériser et impulser des milieux innovateurs bien au-delà des seules conditions de productivité-compétitivité.

Objectifs visés et Perspectives

Le présent document vise au final à présenter, à l'issue des deux séminaires de travail, des perspectives pour un nouveau programme de recherche en Economie territoriale. Ce programme de recherche s'inscrit donc dans le prolongement des réflexions du Groupe, sur le constat partagé d'une refondation en cours des dynamiques territoriales à partir, d'une part, de l'accroissement des mobilités et des interdépendances dans l'espace, et d'autre part des nouvelles formes d'innovation liées aux enjeux du développement durable. L'analyse des dynamiques territoriales nécessite donc d'aborder simultanément deux questions majeurs : l'une qui s'attache à définir ce que peuvent être aujourd'hui les nouvelles formes territoriales et les modalités de l'ancrage dans un univers de flux multiscalaires, l'autre qui concerne la durabilité des processus dans un contexte où l'innovation elle-même induit des changements permanents.

Le parti pris adopté dans ce document de synthèse est donc d'en organiser la présentation autour de trois temps :

Dans une première partie l'attention sera portée d'abord sur la clarification des approches respectives des *Territorial Innovation Models* (TIM) et des *Global Production Network* (GPN), qui forment actuellement les deux axes d'interprétation théoriques des dynamiques territoriales, et sur l'identification des limites sur lesquelles elles butent actuellement.

Les concepts de territoire, de milieu, de milieu et de réseaux innovateurs seront d'abord discutés comme notions clés susceptibles de constituer un socle théorique partagé. Ensuite, la pertinence respective des analyses portant sur les TIM, et des analyses concernant les GPN, sera discutée ainsi que leur contribution croisée dans la perspective d'une Economie Territoriale intégrée susceptible de combiner des modèles d'organisations territoriales multiscalaires et multi locales.

La seconde partie sera consacrée successivement à la discussion sur les enjeux associés à la problématique de l'ancrage du développement et à ceux qui questionnent la durabilité des processus de développement. Dans un premier temps la question de l'ancrage est envisagée au regard des rôles respectifs des relations à longue distance et de la proximité ; pour envisager ensuite des modèles multi-locaux et/ou multi-scalaires et les conditions de l'ancrage du développement. La problématique des liens entre Economie territoriale et Développement Durable est ensuite abordée à partir des Milieux Innovateurs

Enfin, la troisième partie sera dédiée à la présentation d'un programme de recherche en réponse aux questions soulevées quant aux modalités de l'ancrage et de la durabilité du développement dans la perspective de l'économie territoriale. Ces deux problématiques sont en effet peu articulées entre elles dans les travaux touchant à l'analyse spatiale. La perspective fixée est à la fois d'éclairer, à partir de projets innovants observés dans différents pays, leurs dimensions techniques et organisationnelles et surtout leurs relations au territoire et à la durabilité.

Le réseau de recherche sera mobilisé à partir des partenaires impliqués lors des rencontres organisées dont on va rendre compte ici. En ce sens il s'inscrira dans la continuité des réflexions engagées jusqu'ici.

ière Partie - Renouveau des approches relatives aux dynamiques territoriales d'innovation (« Territorial Innovative Models » et « Global Production Network »), et leur contribution croisée dans la perspective d'une Economie Territoriale intégrée

Le constat est admis aujourd'hui que la dynamique du développement économique a été profondément transformée au tournant du 21^{ème} siècle avec la systématisation des processus d'innovation et leur élargissement au-delà des formes associées au progrès technique, d'ordre scientifique et technologique, à d'autres problématiques qui interrogent désormais les conditions sociales, culturelles et environnementales des dynamiques de développement. Ces nouvelles problématiques invitent à réinterroger les modèles d'analyses qui visaient à en rendre compte jusque là.

Les participants aux ateliers de travail se sont accordés sur l'existence des différents modèles d'innovation territoriale qui ont été proposés au cours des années 1980-90 :

« 'Territorial Innovation Models' includes several concepts such as clustering, regional innovation systems, learning regions and innovative milieus. » (Legendijk)

Ces modèles territoriaux d'innovation sont centrés sur la description des relations existant entre les dynamiques économiques et l'organisation spatiale. Ces relations ont été analysées initialement au début des années 1980, et dans le prolongement des travaux en Economie industrielle et de l'Innovation, à partir d'une conception, héritée de Schumpeter et de l'analyse du progrès technique, fondée sur l'approche des processus de destruction-création qui se matérialisent dans l'espace en termes de rupture dans les processus productifs et d'émergence de nouveaux systèmes industriels localisés. Pour dépasser une vision trop binaire entre innovations majeures et mineures, peu compatibles avec la complexité des processus de conversion des tissus industriels et avec l'émergence et la diffusion/adaptation des nouvelles technologies dans de nouvelles régions, les conceptions évolutionnistes et institutionnalistes notamment ont été sollicitées. Elles ont permis d'identifier des trajectoires territoriales de développement, des processus de rupture-filiation essentiellement analysés du point de vue de l'innovation technologique.

La théorie des Milieux innovateurs a proposé, à partir des années 1980, une interprétation spécifique « a new approach emerged focusing in particular on the cognitive and organisational aspects of collective learning in a locally embedded setting. This became the basis of the notion of the 'innovative milieu'. » (Legendijk)

O. Crevoisier a rappelé en introduction au workshop de Grenoble l'historique des travaux du Groupe de recherche Européen sur les Milieux Innovateurs et les différents programmes de recherche qui ont conduit progressivement à la reconnaissance d'une approche spécifique des dynamiques territoriales fondée sur les MI (annexe 2)

Si les participants se sont accordés sur la légitimité de ce concept dans le champ des TIM, la question a été posée de savoir ce qui le distingue véritablement des autres modèles ?

« What does essentially distinguish the innovative milieu from other TIMs,? How can the milieu debate contest, or link to, Paul Krugman's New Economic Geography (NEG), which also claims to have rediscovered and conceptualized (once and forever!) the spatial dimensions of economic activities?» (Fromhold-Eisebith)

Malgré leur relative diversité, qui rend plus difficile une analyse économique cohérente des dynamiques territoriales, les différents modèles ont eu une forte influence analytique, et ont été rapidement mis au service des politiques régionales. Au point qu'il est devenu difficile d'identifier clairement ce qui relève de l'élaboration du concept analytique et ce qui réfère plutôt à une l'usage normatif qui a pu en être fait du point de vue des politiques publiques (ceci vaut aussi bien pour les approches en termes de MI, de SPL, de clusters, de technopoles...).

De surcroit, ces dernières années, de nouveaux processus sont apparus qui complexifient encore la compréhension des dynamiques territoriales :

- D'une part, l'innovation n'est plus pensée comme une rupture dans le temps, car les cycles se sont raccourcis au point qu'il est devenu possible d'envisager l'innovation de manière quasi continue et comme une condition de maintien de la compétitivité des organisations productives.
- Et d'autre part, l'accélération des rythmes mêmes de l'innovation influence les conditions de concurrence entre territoires.

« The question of innovation is also a question of speed in its rhythms. Territories are also faced with shorter time getting to adopt and create innovation. Also, is the main thing for the TPS not their capacity to control the speed?

To what extent the policy is innovative? It is the moment of action that counts. Thus, joining the time scales, it should arrive early in order to allow the creation of a differential with other territories. » (Fache)

L'innovation rapide et continue est par ailleurs devenue une modalité de spécification poussée des organisations productives, et du point de vue spatial, elle devient un processus qui permet d'impliquer de manière singulière la dimension sociale et culturelle des sociétés ; "un processus différenciant l'ici et l'ailleurs, et reliant le passé et le présent, le présent et le futur des territoires" (Crevoisier).

Face au constat de l'accélération des changements induits par l'innovation, et à la sollicitation des dimensions sociales et culturelles des territoires, les participants se sont accordés sur la nécessité de construire un cadre théorique qui permette de saisir comment les dynamiques économiques se spécifient dans l'espace et en rapport à la durée (au temps long), et ce faisant, comment elles intègrent des éléments qui réfèrent à la diversité des cultures et des ressources. L'économie territoriale peut contribuer à expliciter les articulations entre ces différentes dimensions de l'innovation. Dans cette perspective, une clarification des concepts s'imposait (1), les participants ont amené des définitions qui sont reprises ci dessous tout d'abord pour identifier le rapport qui lie territoire et milieu (1.1), ensuite pour préciser le lien d'interdépendance du milieu innovateur et du réseau d'innovation (1.2), en vue de proposer une définition renouvelée de la notion de Milieu Innovateur (1.3). Ce qui conduit dans un second temps à envisager les termes d'une approche intégrée articulant les analyses, jusqu'ici dissociées, des Territorial Innovative Models et celle des Global Productive Networks (2).

1. Clarification des concepts et renouvellement de l'approche des MI

1.1 - Le rapport territoire / Milieu

Les définitions, nombreuses, du territoire qu'offre la géographie (Auriac, Brunet, 1986 ; Brunet, Dolfus, 1990 ; Le Berre, 1995, Lévy et Lussault 2003) réfèrent à différents points de vue que l'on peut ramener de manière synthétique à trois postures d'analyse (d'après Laganier R., Villalba B. et Zuindeau B., 2002):

- *le territoire-culture* il correspond à une entité spatiale dotée d'une identité propre mais évolutive, selon son histoire, la manière dont les groupes sociaux qui l'habitent se le représentent, se l'approprient et le valorisent, voire en patrimonialisent certains contenus ;
- *le territoire- physique*, lorsque le territoire est conçu comme un espace doté de propriétés physiques, ou résultantes de l'aménagement de l'espace, qui conditionnent des potentialités ou des contraintes de développement. Ces propriétés physiques des territoires peuvent être caractérisées par leurs structures et du point de vue de leur évolution ;
- *Le territoire-acteur*. il est défini à partir d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, caractérisée par des formes de gouvernance et structurée généralement sur un objectif projectif. Cette organisation est dotée d'une finalité et est évolutive.

Pour les chercheurs qui se reconnaissent de l'économie territoriale, ces définitions ne sont pas directement utilisées en référence, elles interviennent comme identifiant de certains contenus descriptifs des territoires mais, fondamentalement, ce que retiens l'approche économique du territoire ce sont les dynamiques spécifiques, liées à l'innovation, qu'il est possible d'appréhender à travers lui.

De manière synthétique le territoire intéresse l'économie dans le sens où il joue un rôle que l'on peut qualifier de « générateur », où il fonde l'existence d'un "milieu" propice à l'émergence et à la diffusion de l'innovation. Cette première assertion met donc l'accent sur la proximité des notions de « territoire » et de « milieu ». En cela elle soulève une première difficulté celle qu'il peut y avoir à distinguer l'une et l'autre de ces notions. Elle induit aussi une seconde difficulté : celle de leur spécificité par rapport à une autre notion voisine : celle du « local ».

« We might need to distinguish between local, territory and the milieu, on an analytical base. Local is a geographical concept, territory is a political economic concept and the milieu may be connected with the territory but we must find the analytical connection between the two concepts. » (Del Castillo)

- A propos de la notion de « milieu » le workshop de Grenoble a fait surgir différents cadres analytiques proposés par les participants :

- Le milieu comme système social, constitué à partir de l'« épaisseur » des « relations sociales » dans la tradition sociologique (Durkheim, La méthode sociologique, 1899), permet la prise en compte du « lien au territoire » par les « gens qui y vivent » (Kebir) et conduit à mieux connaître l'ensemble du système « socio-spatial » (Wilson)

« Milieu is a socio-spatial system which is generative of social facts. Other socio-spatial systems may be conservative but the milieu is innovative. I suggest starting from this point to rebuilt or reinterpret the concept of milieu and the concept of territory.»

- Le milieu comme organisation apprenante ou, comme le propose J. Del Castillo : "Milieu can be interpreted as a generative territory, a special kind of territory. This is a territory

which has the characteristic of generating, financing, fostering reflective learning, the main strategic resources in a knowledge economy.»

- Le milieu comme ensemble d'acteurs inter reliés dans un réseau en vue de la création et de la diffusion de l'innovation ; comme étant « la base créant la mise en réseau ».

Fromhold-Eisebith « The milieu idea has essentially related to actor network theory, hence, the spatial shape of milieus depends on the scale bridging relational behavior of innovation-enhancing key personalities.»

Cette troisième posture qui lie étroitement le milieu et l'existence de réseaux d'acteurs est celle, O. Crevoisier l'a rappelé en introduction au workshop, qui a été proposée par le GREMI : « In GREMI 3, we had the conceptual framework for the innovative milieu. Definition of what is a milieu? What is an innovative network? How both interact in order to produce some kind of endogenous development? »

1. 2 - de l'interdépendance du milieu et du réseau d'innovation

Les notions de milieu et de milieu innovateur ont donc en commun un certain rapport au territoire et à l'existence de réseaux.

M. Fromhold-Eisebith : “ I see the milieu as something fairly territorial. I figured the milieu to be a network of people in origin who know each other but who have not actually used the links to create something new. It is a space of options incorporated into links of people who have some influence, who have the impulse on economy or regional development. And the creative innovative milieu is this part of the milieu where this sparking of some tangible to develop has always taken place.»

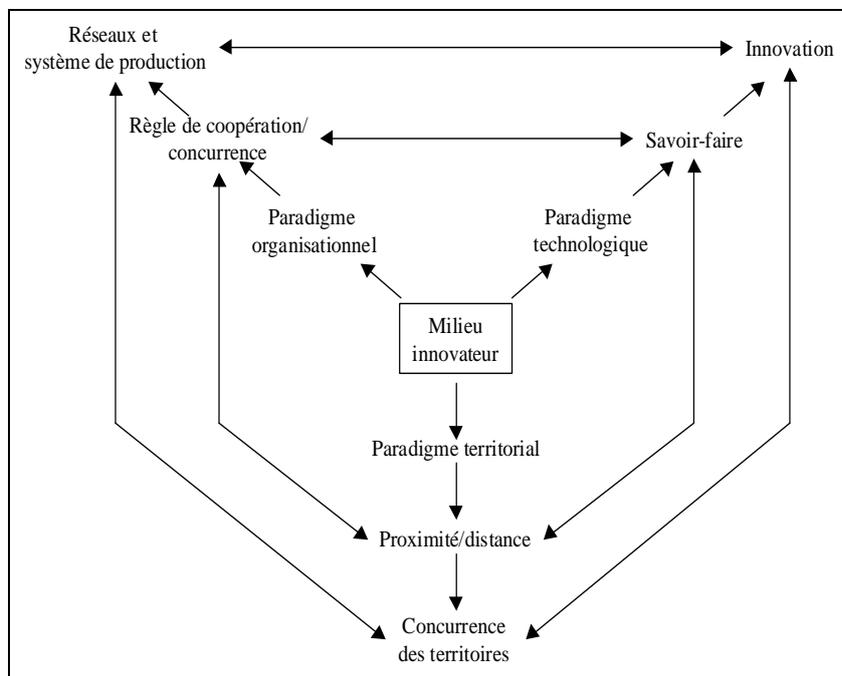
Ainsi, certains participants s'entendent, dans la continuité de la proposition du GREMI, pour retenir du Milieu Innovateur qu'il est le résultat de l'addition d'un milieu local et des réseaux d'innovation qui s'y tissent (Luthi). Sur fond de confiance, les différents groupes d'acteurs (universitaires, entrepreneurs, administrations, institutions et société civile, etc.) combinent leurs idées et leurs actions et parviennent à créer des synergies dont les retombées sont partagées par tous (Fromhold-Eisebith). On assiste ainsi à l'enracinement local de l'apprentissage collectif favorisant l'organisation et l'utilisation des connaissances au niveau régional (Lagendijk).

1.3 - Une définition renouvelée de la notion de Milieux innovateurs

Bien que le concept de Milieu innovateur soit encore à clarifier dans les relations qu'il entretient avec les dimensions sociales et spatiales, et bien qu'il soit par certains aspects assez différents des autres modèles territoriaux d'innovation (MTI) (Lagendijk, Fromold-Eisebith), il offre un potentiel analytique extrêmement riche pour la compréhension des dynamiques territoriales. Mais, dans une période où ces dynamiques sont en train de se redéfinir fondamentalement, la notion de MI doit être réinterprétée (Jaime). Pour cela, les auteurs ont abordé un ensemble d'éléments et enjeux à examiner en profondeur, dans le cadre des recherches futures et en mobilisant les différentes dimensions des MI..

- Les MI sont généralement décrits du point de vue des trois dimensions technologiques, organisationnelles et territoriales (cf schéma ci-dessous) et de leur articulation.

Schéma 1 - Le cadre conceptuel des Milieux Innovateurs



Source : O.Crevoisier, 2005

On s'attachera ici surtout à présenter ce qui, dans les propos des participants au workshop de Grenoble, leur paraît rendre compte d'enjeux nouveaux pour chacune de ces dimensions :

- La dimension technologique : connaissances et apprentissages collectifs

Les conditions technologiques sont étroitement déterminées par la nature des ressources et des savoir-faire mobilisés. Dans le paradigme technologique actuel, la connaissance a été mise en avant comme un élément essentiel des processus d'innovation, comme une ressource devenue véritablement stratégique. Celle-ci peut être codifiée ou tacite, selon la distinction faite par Polanyi (1967). Dans le premier cas, elle est « appliquée, exprimée et standardisée » et équivaut à un bien marchand aisément distribuable partout et à tout moment. Dans le second cas, elle n'est pas transférable et est constituée de qualités fondées sur les interdépendances et les expériences. Ces deux types de connaissances peuvent être combinées par les « knowledge intensive firms » ou « entreprises à forte intensité de connaissance » (Luthi).

Au-delà de la ressource "connaissance", un système d'ancrages matériels et institutionnels permet de fixer localement, dans les villes et les régions, les pratiques économiques. Généralement, les TIM sont présentés comme les modèles pionniers de « l'apprentissage collectif de la production des connaissances ». Cela se fait par le biais de cadres institutionnels qui promeuvent l'action concertée des différents acteurs et au travers de

nouvelles pratiques économiques plus collaboratives et favorables à l'échange de connaissances tacites (Lagendijk).

Cependant certains participants ont fait observer que, certes, la question de la compétitivité entre les territoires met en exergue le rôle de l'innovation comme processus visant à la "confrontation à la concurrence" et que celle-ci se fonde sur la ressource-connaissance (De Rosa) ; mais, la compétitivité territoriale est devenue plus multidimensionnelle et spatialement intégrée (Theurillat). Au-delà de l'aspect technologique, l'innovation est de plus en plus fondée sur des éléments culturels et environnementaux. Elle doit être estimée au regard de critères plus qualitatifs, notamment dans le secteur des services (Doloreux) et en intégrant le rôle des consommateurs. Deux autres critères sont à prendre en compte : la vitesse d'adoption et de création de l'innovation et la capacité qu'a une région de contrôler cette vitesse ainsi que le rythme d'innovation dans les systèmes de production territoriaux. En effet, comme le temps de création et d'adoption d'une innovation est de plus en plus court, une politique est innovatrice si la région qui la met en œuvre est la première à le faire, créant ainsi un différentiel avec les autres régions (Fache).

- *La dimension organisationnelle et les relations inter-acteurs*

La nature des acteurs impliqués et les formes de coordinations, déterminent les aspects organisationnels des MI. Deux positions ont émergé parmi les participants quant au pouvoir contributif des acteurs à l'organisation du MI :

D'un côté, en partant de la théorie de l'acteur-réseau, laquelle est très liée à la notion de Milieu, Fromhold-Eisebith estime que c'est le comportement relationnel des personnes leaders qui façonne le territoire et renforce l'innovation. D'un autre côté, Wilson *et al.* soulignent l'effet contreproductif de la concentration de la prise de décisions stratégiques entre les mains d'une « élite », alors que tout le monde devrait pouvoir s'exprimer dans ce processus décisionnel. Cela peut, en effet, générer un « échec stratégique » dont le résultat est la sur-représentation des intérêts de certains groupes d'acteurs au détriment de ceux des autres. Mais l'une et l'autre de ces approches permettent d'appréhender comment est formé le capital social et quel est le rôle que jouent les politiques "soft" dans un processus de création multi-acteurs.

- *La dimension territoriale*

Cette troisième dimension réfère à l'insertion territoriale de l'innovation, à la provenance des ressources et des acteurs, aux relations de proximité/distance, etc. Une attention particulière a été portée à cette entrée dans la mesure où c'est sur elle que porte la spécificité des approches en Economie territoriale.

Ainsi, les participants ont partagé le constat que non seulement les ressources territoriales deviennent multidimensionnelles (dépassement de la dimension technologique) et les processus organisationnels multi-acteurs (dépassement de la dimension organisationnelle), mais encore que la complexité de leur construction s'accroît avec l'ouverture et l'interconnexion des régions (complexification de la dimension territoriale). Ceci se traduit à l'évidence par une mobilité accrue des facteurs de production (Theurillat), une montée en complexité des interdépendances spatiales et une accentuation du phénomène de la globalisation. En conséquence, il existe aujourd'hui une véritable difficulté à décrire simultanément les dimensions locales et globales et à rendre compte du caractère multiscalaire des territoires. . « it is clear now that there is a combination of a lot of scales in the same time, in the innovative milieu » (Pecqueur)

2. Perspective pour une approche intégrée du développement territorial articulant les analyses en termes de TIM et de GPN

Jusqu'ici deux corpus opposés rendaient compte de la dimension territoriale : d'un côté celui des analyses des systèmes locaux-régionaux, et de l'autre côté celui des théories fondées sur l'analyse des réseaux économiques globaux. Les tenants de ces deux corpus théoriques, bien représentés parmi les participants, longtemps positionnés comme ayant des approches concurrentes, observaient des objets sous des angles différents. Ils prétendaient, chacun de leur point de vue, rendre compte des réalités spatiales. Mais la prise de conscience se fait d'une nécessaire intégration des approches. « One of the great problems is to bring them together. One great input would be to have, in the same time, a same theory able to explain, in the same time, networks dimensions, local dimensions, and even things related to firms' dynamics.» (Crevoisier)

C'est l'objectif qui a été proposé en introduction au workshop de Grenoble par O. Crevoisier : "The core idea is: there are interactions between the territorial organization and the economic organization which are the two faces of the same problem. There is a need of an integrated theory".

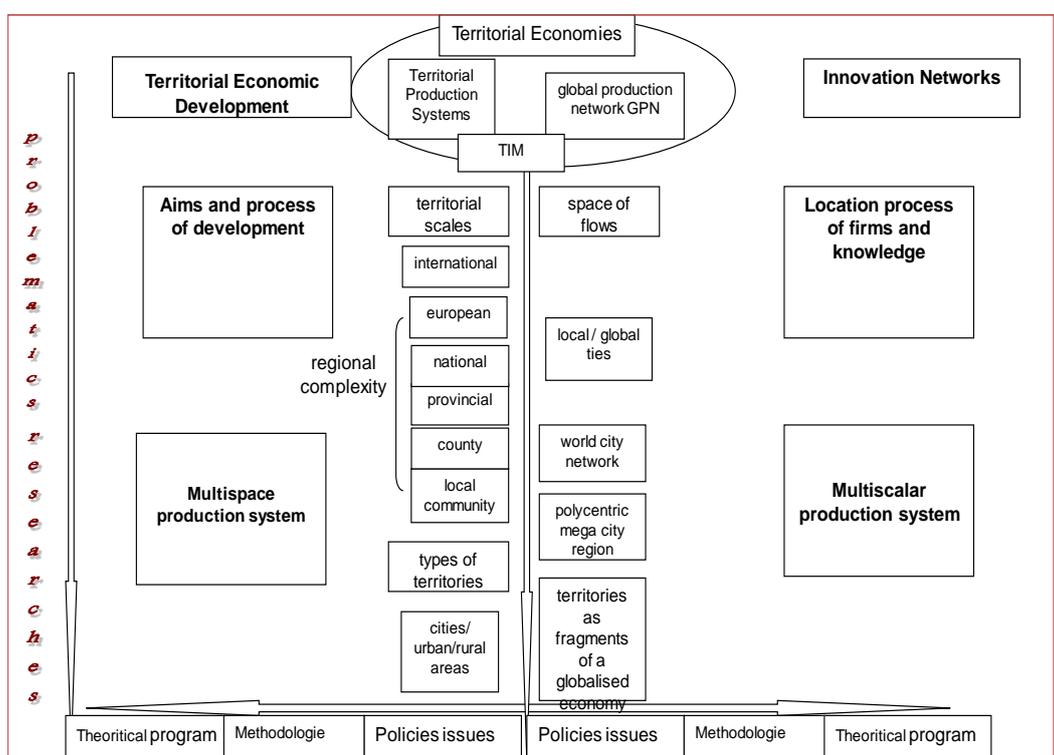
La contribution des participants au workshop de Grenoble a fait l'objet d'une analyse synthétique qui est formellement décrite dans les schémas proposés ci-dessous.

La synthèse s'organise sur un plan structuré sur trois axes :

- un axe vertical qui permet de distinguer la problématique retenue et la perspective de recherche ;
- un axe horizontal qui différencie les intentions : théoriques, méthodologiques ou celles orientées vers des objectifs politiques
- et un axe central qui concerne les notions clés et niveau d'analyse mobilisés par chacun des deux corpus de l'Economie territoriale : en distinguant celle (à gauche) relative à la perspective du Développement économique territorial par les TIM, et celle (à droite) concernant les approches plutôt tournées vers l'analyse des Réseaux d'innovation de type GPN.

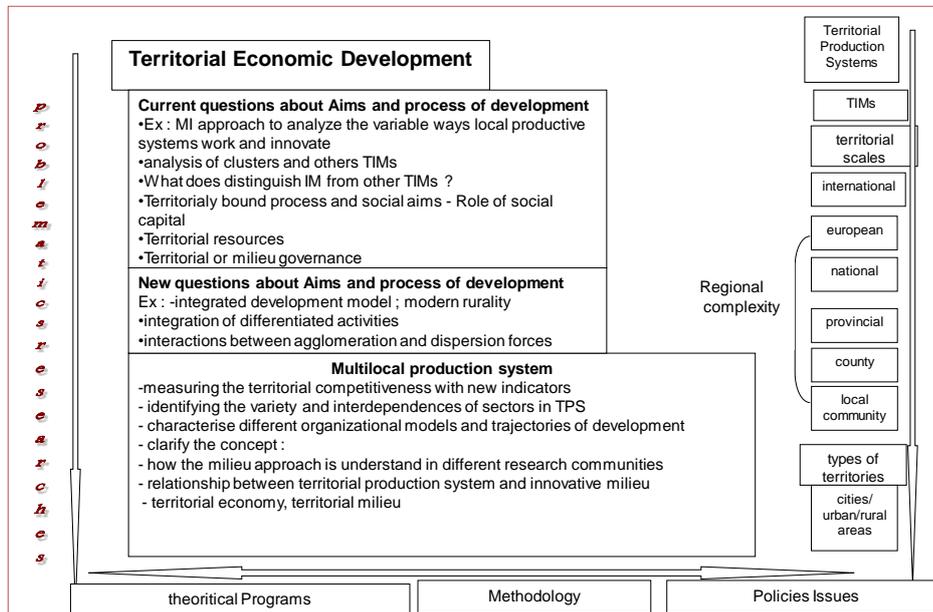
Les schémas 3 et 4 explicitent formellement les approches respectives TIM et GNP du point de vue des questions qu'elles formulent, et des niveaux d'analyse qu'elles mobilisent.

Schéma 2 - Synthèse des problématiques et méthodologies relatives à l'Economie Territoriale dans la perspective d'une approche intégrée



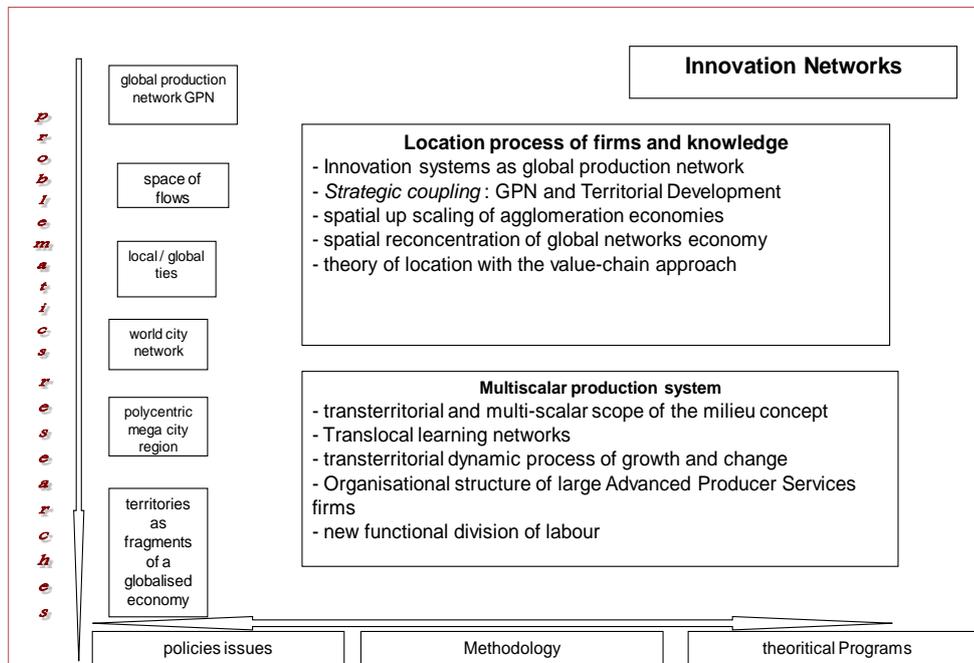
Source V. Peyrache-Gadeau - workshop Grenoble 2009

Schéma 3 - Thématique, formes territoriales et problématiques relatives aux approches en termes de Territorial Economic Development



Source: V. Peyrache-Gadeau - workshop Grenoble 2009

Schéma 4 -Thématique, formes territoriales et problématiques relatives aux approches en termes de Réseaux d'innovation



Source: V. Peyrache-Gadeau - workshop Grenoble 2009

Si l'on considère cependant que ces cadres problématiques ne s'opposent pas mais se complètent et que la frontière des niveaux d'analyse (formalisés par l'axe central vertical) est poreuse et que des travaux les combinant peuvent s'envisager, quelle perspectives alors pour une approche intégrée ? Des voies d'investigation ont été proposées :

- l'une pourrait être de conduire l'analyse des économies territoriales comme des systèmes articulés à des réseaux mondiaux de production (la perspective du "**Développement Territorial globalisé**")

- Une autre voie pourrait être d'articuler l'analyse des changements globaux avec celle des changements territoriaux (la perspective du "**Développement Global Territorialisé**")

2.1 L'articulation TIM → GPN ou la perspective du "Développement Territorial globalisé"

H. Yeung a proposé la notion de "Globalizing Territorial Development" à partir de l'idée selon laquelle, dans le cadre du développement des réseaux mondiaux de production ou « Global Production Network (GPN) », une manière de lever la passivité des acteurs locaux, ou d'augmenter leur capacité de réponse à la "dépendance externe" des territoires, consiste à mettre en place des processus de coopération entre ces acteurs locaux et les entreprises leaders mondiales; et ainsi de devenir véritablement parties prenantes de la globalisation. Cette coopération, voulue et organisée par ces deux groupes d'acteurs, est appelée « **logique du couplage stratégique** ». Elle se définit comme « un processus mutuellement dépendant et constitutif impliquant des intérêts partagés et une coopération entre deux ou plusieurs groupes d'acteurs qui, autrement, pourraient ne pas agir de concert pour un objectif stratégique commun ». L'auteur insiste sur le fait que le fonctionnement harmonieux de telles « communautés transnationales » s'explique par le soutien ferme des institutions étatiques. Selon H. Yeung, pour identifier davantage qui sont les parties prenantes et le contenu de ces nouvelles formes d'alliances stratégiques, il faudrait se concentrer sur les *entreprises commerciales* (...) et les *institutions* dans les domaines politique, économique et sociale comme des acteurs clés qui articulent les territoires et les réseaux mondiaux de production à travers leurs processus relationnels mutuellement constitutifs. "In this GPN approach, we need to bring in global lead firms and show how territories become incorporated into their global production networks through the process of strategic coupling." (Yeung)

Ce rapprochement des TIM vers les GPN a été donc envisagé comme une voie nouvelle de formalisation de milieux innovateurs à partir des stratégies de firmes opérant à l'échelle globale et d'acteurs des territoires. "the Milieu is a local phenomenon and the network approach is unlocal and that's a very good starting point to go in the direction of this strategic coupling." (Luthi)

Un point de vue différent cependant pour observer les liens entre territoire et organisation des firmes, mobilise la littérature scientifique sur les réseaux intra et extra-firmes qui caractérisent la stratégie de localisation des activités et d'optimisation de la chaîne de valeur des grandes entreprises multinationales. Partant du principe que ces dernières choisissent entre les activités faisant partie de leur cœur de métier, qu'elles gardent en interne, et celles qu'elles externalisent, S. Luthi montre que cette stratégie offre un outil permettant de saisir deux phénomènes : d'une part, les « économies d'agglomération »

résultant d'une "**logique de clustering**" des entreprises à forte intensité de connaissance pour bénéficier des avantages de la proximité spatiale, et d'autre part, les « économies issues du réseau mondial » qui caractérisent « la nature changeante du commerce mondial et de l'organisation industrielle et les choix globaux de localisation des activités de production et de services". (Luthi)

2.2 L'articulation GPN→TIM ou la perspective du "Développement Global Territorialisé"

“Territories in advanced industrialized countries used to be internally homogenous with a unified territorial interest and blessed with historically specific growth institutions. The rise of the global economy, however, has transformed the competitive relationships between regions, territories and countries. The debate on the nature and dynamics of territorial development in both academic and policy circles has now moved on from the earlier focus on endogenous territorial assets such as localized networks of association and trust to analyzing the complex relationship between economic globalization and territorial change.”(Yeung)

La nature des changements territoriaux liés à la globalisation a été peu discutée ; quelques voix se sont prononcées en faveur d'une analyse des capacités d'adaptation et des réponses innovantes apportées par les territoires, ou encore de la prise en considération des vulnérabilités territoriales générées par la globalisation.

Dans une autre perspective où le global influence les territoires, J. Fache a évoqué la question d'évaluer si l'on est entré dans une étape « d'intelligence distribuée » liée à l'élargissement du modèle comportemental des grandes firmes dans l'espace. Cependant, il a mis en garde contre « le problème de l'ancrage, de l'articulation, et de la capacité de tenir le rythme de l'ensemble du réseau et sa place », car la valeur de la spécificité locale se mesure désormais par rapport à un groupe d'acteurs plus complexe. De plus, il a fait remarquer que « les questions d'accords entre les partenaires et les types de liens, si importantes dans les districts, SPL, cercles, etc., se réfèrent à une nouvelle échelle ». Aussi, faudra-t-il, comme le souligne Doloreux, analyser les « connaissances partagées » entre les différents acteurs, les secteurs et les systèmes territoriaux de production afin de mieux comprendre la dimension sociale des milieux innovateurs.

Ces perspectives corroborent l'idée selon laquelle Le « global » n'est plus cet espace indifférencié et lointain, mais un processus d'étroite mise en relation d'espaces discontinus, interagissant, dynamiques, hiérarchisés.

En synthèse à cette partie qui visait à clarifier les concepts et à avancer des propositions pour un renouvellement des milieux innovateurs, nous reprenons ici les propos de B. Pecqueur : selon lui indique que trois types d'approches sur les milieux innovateurs ont été proposés au cours du workshop de Grenoble

« - a classic one: a productive system where **actors contribute, through their specificity to create externalities in order to be competitive in the global market**. It is not the territorial competitiveness but the classic one with the productivity and the lowest cost as possible. Here, in terms of production, the problem of sustainability is a peripheral one: environment generates costs and then we have to consider externalities;

- the innovative milieu as **a group, a community of inhabitants who have the main purpose to live together as well as possible**. This is different with the productive entry. Here, **sustainability is the core of the milieu**. It is the way of **answering the needs of the population**. Here, there is a specific market. We should call it **the development approach** instead of production approach and it implies different considerations about innovation.

In both approaches, innovation is considered as a process requiring some specific conditions but the role of the stakeholders is not the same. Term of **territorial competitiveness** was interesting and asks this question: **what is the real problem to be treated in the innovative Milieu?** Territorial competitiveness is the ability of the actors to be in the market? But is the market the answer of they own needs in terms of welfare, of sustainability? The sustainability is in the centre of the definition of the territorial competitiveness.

- a third way is considering **milieu innovator**, not only as an object to be observed but **also as a message**. **If it is a theoretical concept, it would be also a message** to observe what is **at stake in the movement of the capitalism** today. Maybe the milieu innovator is the way of the different actors to invent, together, new relationship and how the populations are able to adapt themselves to the new conditions of the globality. This is a question and some considerations and opened questions. This is a great field where to go.”

Finalement, on évoquera la question posée par B. Pecqueur “is territorial economy or territorial development different with regional development: could we consider global production network as a territorial economy approach or is only a territory related to the global production network?”

IIème Partie – Les problématiques de l’ancrage et de la durabilité comme clé de voute de l’Economie territoriale

La perspective d'une approche intégrée des analyses en Economie Territoriale a, en quelque sorte, servi de soubassement à l'ensemble des réflexions des deux workshops. Au-delà de la question de savoir comment s'intégreront la logique du "développement territorial globalisé" et la logique du "développement global territorialisé", et si une intégration véritablement est possible, l'attention a été portée plus particulièrement sur deux des problématiques qu'elles font naître :

- d'une part, l'interpénétration des organisations globales et locales, l'interdépendance croissante des systèmes de production et de consommation à différentes échelles, l'accroissement de la circulation des ressources, la mobilité des firmes elles-mêmes à travers leur choix de localisation, questionnent fondamentalement les modalités de **l'ancrage du développement**. Dans un univers de flux, quels sont les éléments susceptibles de fixer les dynamiques ? Quels sont les modes de captation des richesses créées ? Bref, qu'est-ce qui fonde au début du 21ème siècle l'existence de processus de territorialisation ?

- d'autre part, les processus dynamiques s'accélèrent, l'innovation elle-même tend à devenir continue et, conséquemment, les produits, les ressources, les processus sont soumis à des rythmes d'obsolescence et de destruction de plus en plus rapides. Les **modalités de la durabilité** sont donc à l'ordre du jour dans un monde où les logiques susceptibles de produire du développement deviennent plus éphémères, plus vulnérables aussi, et dans un contexte de prise en compte croissante des enjeux liés à la limitation des ressources physiques. Comment l'Economie territoriale peut-elle contribuer à éclairer cette problématique ? Quelles sont les articulations possibles entre d'un côté l'avancée des réflexions sur les dynamiques territoriales et de l'autre la nécessité de raisonner leur durabilité ?

Deux constats sont ressortis de ces rencontres qui doivent être soulignés ici :

- d'une part il n'y a pas aujourd'hui de questionnement articulant clairement la problématique de l'ancrage du développement et celle de sa durabilité ;

- d'autre part, et plus généralement, il manque une véritable dimension territoriale à la question de la durabilité, cette dimension ne peut se résoudre à l'approche habituelle opposant local et global (ou les combinant comme les deux facettes d'un même objet).

Ces deux constats nous conduiront dans la troisième partie à envisager les voies d'un programme de recherche "ancrage, durabilité et milieux innovateurs : perspectives et enjeux pour le développement territorial".

Auparavant nous développerons ici, pour chacune de ces problématiques, les interrogations nouvelles, des formulations possibles d'hypothèses et de nouveaux modèles, qui ont été amenés à l'occasion des deux rencontres organisées.

1. La problématique de l'ancrage du développement et de la territorialisation des processus de production et de consommation

1.1. Le rôle des relations à longue distance et de la proximité

L'accroissement extraordinaire de la circulation des facteurs de production (connaissances, capitaux, travailleurs, etc.) mais aussi des consommateurs et des habitants est un phénomène largement constaté par les participants qui reconnaissent que celui-ci toutefois ne se fait pas de manière aléatoire, ni généralisée. Bien que l'on ne dispose pas d'analyse comparative et que l'on n'ait pas d'estimations globales de l'ensemble des flux, certains territoires semblent plus concernés que d'autres, certains plus actifs que d'autres. Dans ce monde de plus grande mobilité, de nouvelles centralités s'organisent et de nouvelles polarités de développement se dessinent. Mais les échelles semblent avoir changé. Comment rendre compte désormais de dynamiques qui sont de plus en plus multi-locales et multiscalaires ? Deux voies de réponses ont été proposées au cours du workshop qui réfèrent en fait à deux modèles d'interprétation des processus à l'œuvre en lien avec la question de l'ancrage et dans un univers d'interdépendances croissantes :

- l'hypothèse de l'accroissement du rôle des relations à longue distance et la perspective de modèles multi scalaires :

Partant du constat selon lequel "Regions are increasingly opened and interrelated, spatially and institutionally. This is closely linked with the growing mobility of production factors such as people, knowledge, information, goods or money" (Theurillat), notons tout d'abord que les participants ont formulé deux questions liées chacune à l'une ou l'autre des deux approches identifiées préalablement :

- d'une part, dans la perspective du "Développement Territorial globalisé", pour laquelle les systèmes locaux restent l'objet d'étude central, il s'agirait de savoir comment la multiplication et l'intensification des relations à longue distance affectent leur cohérence, en quoi elle modifie (ou non) l'organisation préexistante ?

- d'autre part, pour la perspective du "Développement Global Territorialisé", centrée quant à elle sur le rôle des réseaux globaux, il s'agirait de déterminer "how to change the territorial localized systems because the networks are more distanced in space?"

Partant donc d'un même constat, la formulation de la question posée suggère une problématique sensiblement différente où les capacités d'adaptation des systèmes locaux sont envisagées a priori plutôt en termes de résilience (avec mise en jeu de la sauvegarde de leur cohérence) ou en terme plus radical de capacité de changements structurels. Peu de participants ont véritablement posé l'enjeu de manière aussi directe, si ce n'est en appelant à l'analyse des vulnérabilités territoriales susceptibles d'être induites notamment par la globalisation. Quelques hypothèses toutefois ont été proposées notamment par M. Vale

"Some hypothesis to be tested : long distant relations prevent lack in effects; and they stimulate related variety" ; selon lui, elles œuvrent aussi comme un dispositif permettant de connecter des types de connaissances dont on doit déterminer la source et la nature – analytique ou symbolique. Mais il prévient : cette perspective de l'accroissement du rôle des relations à longue distance présente des risques pour les systèmes locaux : et notamment celui de leur déstabilisation, voire de leur déstructuration ; elles sont

susceptible de changer l'évolution des systèmes localisés et par là notamment les structures du pouvoir local. Pour illustrer cela il s'appuie sur un exemple au Portugal: "the footwear organization. At the beginning, it was about production. But the evolving of this activity means that it was necessary to introduce new knowledge from the fashion and the conception systems. Part of this channel has social and functional systems that are not localized in the region but in Europe. Those companies or those actors involved in the long distant relations were 'detaching' from the local production system. This system is evolving but with mixed positive and negative effects."

En l'état actuel des connaissances quant aux effets que peut avoir le processus d'augmentation des relations à longue distance sur les systèmes locaux et leur capacité de résilience ou de changement, il devient manifeste que les modèles théoriques doivent être révisés. Ainsi, par exemple, comme l'a évoqué O. Crevoisier, Le schéma traditionnel issu de la théorie de la base (on produit et on innove ici pour vendre ailleurs) est remis en cause. La production (comme la consommation) deviennent à la fois multi-locales et tributaires de mouvements multi-échelles. Les activités se développent ici *et* ailleurs, ici *et* à d'autres échelles. Les processus de polarisation nécessairement sont modifiés, mais là encore les contributions ont manqué d'appui analytiques pour éclairer ce phénomène. Certains participants cependant ont clairement incité à renouveler les modèles trop centrés sur les systèmes locaux. Ainsi, J. Del Castillo : "In the beginning of the GREMI, the reflexion was how to understand and how to change the patterns to make innovative territories? How to create environment that permit to novel places? How to overpass this and to think in terms of globalization? Globalization that, in some way, with Internet, changes the rules of the spaces. One of the problems is to create dynamic research pattern." Dans le même sens, H. Yeung a invité à considérer que le développement est un processus trans-territorial de dynamique de croissance et de changement, où le jeu des multiples acteurs qui fonctionnent à diverses échelles géographiques et collaborent entre eux doit être pris en compte.

Au total le questionnement des participants, les angles d'analyse, sont restés fortement influencés par la montée des logiques d'échanges à longue distance. Mais l'organisation spatiale n'est sans doute pas seulement déterminée par l'espace des relations des firmes et par les logiques d'échanges stratégiques qui s'élaborent aux échelles supra locales. Certains participants ont rappelé que l'approche territoriale devait bien être centrale pour analyser le développement économique et proposé à l'inverse l'hypothèse du renforcement du rôle des relations locales.

- l'hypothèse du renforcement du rôle des relations de courte distance et le modèle multi local :

La complexification des relations dans l'espace implique aussi des échanges sur de courtes distances. Du point de vue de l'organisation des firmes, un élément est généralement mis en avant qui tend à conforter l'avantage des relations de proximité : c'est l'idée selon laquelle elles favoriseraient l'accès à des formes de connaissances complexes et à des pratiques localisées, comme l'a rappelé M. Vale "Divide on proximity and distance: localized relations are richer, they allow for collective learning, more interesting whereas long distance relations always existed but they were monological and are not so interesting for collective learning of place".

Mais cette analyse semble devoir être révisée si l'on considère que « All the concepts (collective learning, tacit knowledge, etc.) used to explain the localization of the

production systems are in a period of change because knowledge is becoming more relevant for the economic development and because the increasing mobility of people, money, competences, knowledge..."

M. Vale, cependant, a attiré l'attention des participants sur le fait "There is a risk of overtaking the role of this distant relations and forget about the localized production, and also consumption systems. They are spatially different. Individuals, organisation cultural, mediate these distant relations. National innovation systems are different, so to contextualize in these systems. Each milieu has specific knowledge bases.

"Nowadays, territories are facing global changes but the answers come from the territory itself; and the actors within the territory have to discuss to find out some solutions. For some territorial issues which are different, they have to discuss horizontally among them; as well as to answer to some issues being confronted more to their vertical scales." (Vale)

1.2 - Modèles multi-locaux et/ou multi-scalaires et conditions de l'ancrage du développement

La seconde hypothèse (ci-dessus) dessine un monde où des "Systèmes de Production multi locaux" émergeraient. "Some evidence instead of having localized individual systems we have systems that are working connected. It creates problem for regional policy, because the bounds are not fixed. Problem of the complexity of the multisclar system and the governance.

Une perspective de recherche nouvelle, selon M. Vale serait de s'intéresser à ces nouveaux modèles "horizontaux" d'organisation territoriale.

La première hypothèse, celle des organisations multi scalaires, réfère quant à elle à une organisation structurée par le croisement de relations verticales et horizontales. Elle peut être illustrée, comme S. Luthi l'a proposé, par le modèle des *world cities network* ou encore par le phénomène des "polycentric Mega-City Regions". Celui-ci "results from two interdependent processes: agglomeration economies and global network economies. (...) Agglomeration economies result from the clustering of knowledge-intensive firms in certain areas enabling them to benefit from spatial proximity and local knowledge spillovers. (...) Functional polycentric Mega-City Regions, as well as Innovative Milieus, emerge as a scale-dependent phenomenon based on the coming together of various networks of different organizational structures and scalar reach."

Les formes organisationnelles des firmes jouent un rôle majeur dans cette approche des *world cities network* ; les relations inter villes sont la transposition des échanges internes et externes des grandes entreprises "Advanced Produced Services" (APS). Une voie de recherche dans le prolongement de cette approche, selon S. Luthi, serait de s'intéresser aux comportements de localisation des firmes et des institutions notamment lorsqu'il s'agit d'avoir accès à la ressource en connaissances.

Dans cette perspective les travaux de Amin et Roberts (2008) ont montré en particulier que les liens locaux et globaux contribuent de manière importante à la co-production de la connaissances. Ceci a été illustré aussi par Simmie (2003) à travers le cas des *Knowledge Intensive Business Services* (KIBS) disposant d'une forte assise locale en capital de connaissance et d'un haut niveau de connectivité avec d'autres régions identiques du monde. Ainsi, elles sont en mesure de combiner et décoder des connaissances codifiées et tacites issues de sources d'échelles diverses.

Il existerait donc un lien explicite entre les logiques d'organisation des entreprises, leur capacité à accéder aux connaissances et à les produire et à se déterminer sur des choix multi sites pour leur localisation.

Les Mega-City Regions comme lieux d'ancrage de ses logiques, deviendraient ainsi, selon Luthi, « des nœuds spatiaux essentiels et des moteurs de la mondialisation ».

Ce modèle pour autant soulève d'autres questions, comme O. Crevoisier l'a rappelé « we have a great problem because the largest cities are concentrating activities with the development of the business services. They are growing with problems of imbalances, congestion, leading to crisis, etc. As we have that contraction of space, those interactions in space and long distance which developed, we have a problem of the governance of localities, metropolises, regions. How can we face this increasing complexity? »

En effet, quel que soit le modèle retenu, la complexité des relations territoriales a pris le pas sur les schémas de localisation antérieurs. Non seulement les logiques sont devenues multi scalaires et/ou multi locales, mais les déterminants et les effets sont aussi multifactoriels. On serait en quelque sorte sortis d'une représentation par emboîtement des systèmes spatiaux (nationaux, régionaux, locaux) et d'un espace hiérarchisé qui permettait de raisonner le réseau des systèmes urbains jusqu'au 20^{ème} siècle, pour envisager la complexité à travers des modèles d'interactions qui tentent de rendre compte la fois de l'intégration et de l'ouverture des systèmes. Ceux-ci étaient jusque là surtout saisis à travers le mouvement perpétuel des interactions entre leurs éléments internes et leur système englobant. Mais les logiques endogènes ne suffisent plus à rendre compte des dynamiques territoriales. Les systèmes sont définitivement ouverts et articulés entre eux plutôt qu'emboîtés. Le "territoire-système" émerge. La période précédente présupposait l'existence d'équilibres et de structures plus ou moins stables ; dans la période actuelle, ce sont les effets de rétroactions, l'entropie, la capacité de résilience même des systèmes qui suscitent le questionnement.

La question de la capacité d'adaptation des territoires surgit ici à nouveau, mais en lien avec des dynamiques qui ne sont plus globales mais transterritoriales. En d'autres termes, la problématique est déplacée de la question de l'influence exogène/endogène (ou globale/locale) vers celle de l'interdépendance des territoires.

Comme T. Theurillat l'a souligné « - The economic development and innovation of a region depends increasingly on its capacity to interact with other regions and to combine and anchor some mobile and external factors »

La capacité à combiner des ressources est en effet mise en avant comme une modalité pour les territoires d'exister dans ce jeu des relations transterritoriales, par exemple dans le cadre des systèmes productifs ruraux, comme le suggère De Rosa, où la stratégie de développement doit combiner des éléments économiques, culturels et productifs en cohérence avec les ressources disponibles localement. Ces combinaisons de ressources peuvent se faire à des échelles strictement locales, notamment dans « certain type of territorial production system in which GN are less important (...) in some rural area in which consumption-production links are very strong because the consumers consume the territories like in the case of the “panier de biens et de services” ». Les situations de circuits-courts de distribution de produits agricoles sont même en train de se développer fortement en France. Ils sont l'expression d'une base territoriale locale très active. De la même façon, A. Legendik a signalé que des formes d'ancrage territorial sur une base locale continue à se faire à partir des pratiques « Economic practices are locally bound in a twofold manner:

- in a material as well as institutional sense, they are bound together by series of urban/regional anchors, including infrastructure, labour market, place identity, key players, institutions, politics,

- they can be bound together through a combination of choice and cumulative effects.”

Ces éléments territoriaux d'ancrage sont connus : le rôle des acteurs locaux, des politiques publiques, des "institutions" dans leur sens le plus large. C'est ce que B. Pecqueur a rappelé comme étant les éléments à l'origine de la construction des territoires : "Territory refers not only to the scale but also to the institutional construction by actors."

Sans doute y a t'il encore à faire pour comprendre les modalités de cette construction territoriale, et notamment comment elle se décline dans la recherche de spécificité. L'approche par les ressources territoriales notamment a ouvert une voie, aujourd'hui reprise dans les politiques publiques (produits de terroir, marque parcs, destinations touristiques, etc.) qui peut être prolongée : ainsi, une piste de recherche consisterait à évaluer les conditions de la mobilité-reproduction des ressources dans l'espace ou encore les bornes à leur transférabilité/ substituabilité qui dessinent une limite aussi à la globalisation ou à l'interpénétration des économies.

La dimension culturelle et environnementale des nouvelles ressources territoriales commence à être identifiée comme une modalité de l'innovation qui tend à rendre celle-ci du coup plus multidimensionnelle et plus insérées dans le territoire. (Teurillat)

Par ailleurs, l'interdépendance des relations territorialisées soulève la question de l'équilibre à trouver entre concurrence et coopération aux différentes échelles territoriales (Wilson *et al.*) et du coup permettrait d'adopter une perspective plus large, qui ne consisterait pas à opposer seulement les échelles locales et globales, mais à tenir compte de l'ensemble des formes d'interdépendances qui se tissent dans l'espace. Cette approche permettrait, comme le propose H. Yeung d'étendre "the relational view of territorial development: territories such as regions should be “seen as constituted from spatialized social relations, stretched out over space and materialized in various forms”.

Cette conception d'un développement territorial fondé sur un système de relations sociales à géométrie spatiale variable permet d'envisager des modalités d'ancrage adaptées en fonction de chaque situation territoriale, et la possibilité donc d'une grande diversité des modèles de développement. Elle permet aussi d'établir un lien entre les territoires et les sociétés sur lequel J. Wilson a insisté : "Economic development is an effective and efficient process which depends critically on the ability of a society to identify and pursue the aims and objectives of its people.

The link between territory and people has become increasingly complex – multiple and over-lapping territorial scales of decision-making among both firms and government; increasing migration of people across territories; increasing tendency to reside, and/or have an interest, in multiple territories; etc. – it remains the case that people's aims and objectives are anchored in the physical territories in which they live and work. Territories and the interactions between people and institutions that take place within and between them are the key reference points for people's development aims.”

Ce lien territoire/société est d'autant plus important à prendre en compte qu'il semblerait que l'extension des relations à longue distance cause la fragmentation à proximité. La territorialisation se poursuit sous des formes nouvelles. Il est nécessaire aujourd'hui de considérer qu'il y a des territoires non continus, des territoires discrets, des ruptures non seulement entre les régions, mais en en leur sein même et au sein des villes. Pour les

décrire, l'observation de la mosaïque des systèmes de production ou des milieux innovateurs ne suffit plus. D'autres idéaux-types de territoires restent à construire.

2- La problématique des liens Economie territoriale / Milieu Innovateur / Développement Durable

Le workshop de mars à Paris était dédié à la question des liens entre développement territorial/ Milieux innovateurs et durabilité. Cette question avait été amorcée auparavant lors de la rencontre de Grenoble au cours d'un atelier "Territorial Economy, Milieu and Sustainability Issues" mais il était nécessaire d'y revenir car l'articulation des problématiques de l'Economie Territoriale et du Développement Durable visiblement n'allaient pas soi. Plusieurs raisons peuvent contribuer à expliquer cela, nous avons choisi de les traiter en deux temps : l'un sera centré sur la question des relations Territoire/ DD, qui peine encore à s'affirmer comme véritable champs de recherche en économie ; l'autre temps sera consacré à discuter les articulations possibles entre dynamiques territoriales et DD, et notamment à justifier dans cette perspective de la pertinence de l'approche par les Milieux innovateurs.

Auparavant il s'agit d'explicitier le contexte dans lequel ces questionnements sont apparus pour le groupe de recherche :

Ce contexte O. Crevoisier l'a évoqué en introduction de la session de Grenoble : “with the pressure of globalization, there is a pressure to develop products and services mobilizing more and more intensively natural and cultural resources. Here, there is a real stake: to understand how it is possible to keep some kind of equilibrium of continuity of consistency at the level of locality of the region and this is also linked to social and environmental stakes ? Over, we have the question of sustainability: the connection that we have to do between territorial economy, innovative milieu and sustainability is not obvious at all and is under conceptualized.”

Cette proposition de voie de recherches reliant l'économie territoriale et la problématique du DD a retenu l'attention d'une partie des participants, soit parce qu'elle était directement en phase avec leur problématique d'étude en cours, soit parce qu'elle leur paraissait être pertinente en l'état actuel de l'importance de ces questions et indépendamment de leur propre perspective de pouvoir y contribuer directement. Au total le constat a été partagé d'une insuffisance des travaux en Economie territoriale sur les questions relatives au DD.

L'idée a même été amenée que cette voie pourrait ouvrir des perspectives de renouvellement des approches et notamment pourrait permettre d'analyser les nouveaux leviers du développement territorial à partir des innovations liées à la durabilité.

“If you take sustainability as an innovation and a competitive advantage for regions like where we are, sustainability becomes a driver for development and competitive advantage towards other regions.” (Theurillat).

“I fully agree; given the fact that the milieu is conceived as a territorial concept, the issue of sustainability may be a way to reveal you the concept in some way, because I think territoriality quite a lot in the so field of debate.” (Fromhold-Eisebith).

Il est important ici de noter que si les questions de durabilité ont été identifiées comme un champ d'investigations aujourd'hui à l'ordre du jour dans la communauté scientifique et que l'Economie territoriale est susceptible d'y apporter une contribution spécifique, la nature de

cette contribution reste à préciser d'une part, et d'autre part, elle n'a pas été articulée directement à la première problématique évoquée ci-dessus : celle de l'ancrage du développement. Pour ces raisons, notamment, une seconde rencontre a été organisée en mars 2010 à Paris sur le thème « Durabilité - vulnérabilité - quels horizons pour l'économie territoriale ? » (annexe 4)

2.1 - Pour une économie territoriale intégrant la perspective du développement durable

- La relation territoire / DD :

Il ne s'agissait pas de faire un état de l'art complet des travaux qui croisent l'approche territoriale et la problématique du développement durable ; le workshop de Paris visait plutôt à réunir, pour une séance de travail, des chercheurs travaillant sur cette double problématique (B Zuideau, J. Theys, R. Camagni), auxquels le groupe souhaitait s'associer en vue d'identifier, avec leur aide, des voies de recherche nouvelles.

Le premier constat à l'évidence a été porté sur le faible nombre de chercheurs (dans la communauté française) engagés dans cette voie. Ensuite les échanges ont concerné, pour une large part, les écarts qui semblent exister entre conceptions globales et locales du DD, et le questionnement à propos de la pertinence de mettre en place une approche territoriale spécifique du DD.

En effet, B. Zuideau l'a évoqué en introduction à son propos, pour une partie de la littérature, l'approche du DD n'est pertinente que lorsqu'elle se réfère au niveau global, planétaire. Ils réfutent ainsi la nécessité de penser également le DD au niveau régional ou local. Cela transparaît dans les enjeux globaux du DD tels qu'ils sont mentionnés dans le rapport Brundtland et portant sur des questions susceptibles de concerner l'humanité dans son ensemble. Ces enjeux globaux vont de l'élimination de la pauvreté, en passant par la modification des modes de consommation et de production, la protection et gestion des ressources naturelles, les enjeux énergétiques, pollutions, déchets, etc. Certaines approches, plus tournées vers la question de la convergence des crises financières, climatiques, écologiques, invoquent la nécessité de reconsidérer le rôle des institutions internationales et nationales et la recherche de nouvelles régulations. Face à ces enjeux globaux, seules des réponses, elles aussi globales, seraient à construire.

Des travaux pourtant ont fait valoir que l'approche locale ouvre des voies de problématiques spécifiques ; des enjeux se formulent à partir de contextes particuliers et, par là, des solutions nouvelles sont aussi explorées. Chaque enjeu global de DD est décliné en un certain nombre d'enjeux spécifiques ou axes de travail² permettant sa traduction

² Pour l'élimination de la pauvreté, on a : les inégalités sociales, le lien social, l'emploi, l'éducation pour tous, l'égalité homme-femme, l'habitat, la diversité culturelle, ...

Pour la modification des modes de consommation et de production non viables : la surconsommation, les transports de marchandises, les déchets, la pollution, le changement climatique, l'agriculture, l'efficacité, ...

Pour la protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social : l'eau, l'air, la biodiversité, les forêts, la mobilité, les matières premières, l'énergie, ...

Pour le développement durable à l'ère de la mondialisation : la gouvernance, le commerce international, les nouvelles technologies, le tourisme, ...

Pour la santé et développement durable : la prévention des risques, la prévention des maladies, l'alimentation, le sport, la mobilité, ...

territoriale. A défaut des formes de régulations globales, face à l'échec des politiques internationales, le local serait (en seconde instance) mobilisé comme plus opératoire (« agir localement »). Si l'objectif du DD est global, son processus opérationnel d'expérimentation, d'innovation, et de diffusion est, lui, géographique, local. Par ailleurs, comme R. Camagni l'a évoqué : "Sustainability is more easily handled at the local level, where social demands and preference functions are better communicated, institutional authorities exist, causal chains are more clear. Acting at the local level means bring back power where people can make the difference and take up responsibilities".

Mais cette conception "localiste" du DD ne peut suffire à l'élaboration de la « transformation progressive de l'économie et de la société » qu'appelle en particulier le rapport Brundtland (cf. le chapitre 2). Cette approche soulève par ailleurs des questionnements quant à la cohérence et aux interdépendances entre les différentes échelles d'action et de régulation et à la compatibilité des expériences locales entre elles.

Une attention majeure aux "articulations global-local" et une conception spécifiquement territoriale du DD restent à construire. Une telle conception nécessite l'élaboration d'une véritable stratégie d'action comme le préconise R. Camagni : "*Strategy: not really searching for the local "carrying capacity" (substantive rationality) but looking for capability of "strategic design" and dynamic response (procedural rationality)*"

Celle-ci pourrait s'inscrire notamment dans la voie d'une "stratégie multidimensionnelle nouvelle de développement" que J. Theys associe à une perspective de soutenabilité forte.

- *La perspective de contribuer à une "stratégie multidimensionnelle nouvelle de développement"*

Cette perspective, selon J. Theys, se distingue de la conception majoritaire qui tend à se centrer sur la "modernisation écologique" ou encore celle de la croissance verte comme cercle vertueux gagnant-gagnant entre l'intégration de l'environnement et une certaine forme de croissance économique où convergent intérêts économiques et écologiques. Elle se distingue aussi de la conception de la "croissance soutenue" (l'environnement vu comme un marché de niches et minimisation des coûts écologiques).

Il s'agit de considérer le DD comme une "stratégie multidimensionnelle" réelle au sens où elle implique, toujours selon J. Theys, de prendre en compte à la fois :

- la nécessité de construire des stratégies globales et à long terme de développement ;
- la volonté de donner dans ces stratégies la priorité aux générations futures, d'anticiper les problèmes de ressources ou de risques "critiques" pour ces générations ;
- le problème de l'accès inégal aux besoins essentiels des populations les plus pauvres et des territoires les plus vulnérables ;
- l'articulation global/local (en faisant jouer les solidarités nord-sud et les articulations territoriales à différentes échelles) ;
- et finalement d'articuler ces dimensions, de dépasser les contradictions entre les objectifs, imaginer de nouveaux objectifs du développement : productivité globale de long terme des facteurs, efficacité distributive de long terme pour la dimension sociale ; équité inter et intra-générationnelle pour la dimension écologique.

Tableau 1 : 6 versions différentes de la notion de développement durable³

Option	Soutenabilité très forte	Soutenabilité forte	Soutenabilité faible
Arbitrage Économie/ Environnement	Décroissance durable	Modernisation écologique <hr/> Intégration Environnement/Économie Gagnant/Gagnant	Croissance soutenue <hr/> Réduction du coût de l'environnement
Stratégie de Développement	Économie de la richesse et solidaire <hr/> Société alternative	DD comme stratégie multidimensionnelle nouvelle de développement (concept spécifique)	Nouvelle gouvernance <hr/> Entreprise citoyenne

Source : d'après J. Theys, 2009

Cette proposition multidimensionnelle fait donc une place à la dimension territoriale, celle-ci n'est pas retenue comme entrée déterminante, mais comme clé de lecture des enjeux d'équité territoriale. Pour B. Zuindeau, cette question a fait l'objet de travaux généralistes, notamment de travaux sur les inégalités économiques et environnementales, sur la vulnérabilité des territoires (qui apportent plus de complexité que ceux portant sur les inégalités), ou encore qui concernent la notion d'aide écologique ou de transferts de durabilité. Pour illustrer l'enjeu de ces travaux, il s'agirait d'une certaine manière de transposer le temporel au spatial, dans la définition de Brundtland : « *un développement serait durable si on répond aux besoins d'un territoire donné, sans compromettre la capacité des autres territoires à satisfaire les leurs* » ?

2.2 - Propositions pour la formulation d'une problématique spécifique d'économie territoriale du DD

Toujours selon B. Zuindeau, il est possible, de considérer que les contextes territoriaux sont porteurs de spécificités qui rendent difficile l'identification d'une problématique générale de DD qui vaudrait pour tous les contextes. Le DD n'étant pas fractal, il s'agit de contextualiser chaque situation.

Il existerait en quelque sorte une prédétermination des problématiques spécifiques de DD à partir de contingences qui tiendraient à la localisation des hommes et des activités dans des espaces particuliers (concentration dans les villes, zones côtières, de montagne, rurales...), ou à des conditions climatiques, géomorphologiques particulières, etc. Des travaux ont

³ J. Theys (2009), distingue deux phases dans l'histoire du DD :

"une qui commence dans les années 60-70 avec la conférence de Stockholm, le rapport du Club de Rome, et qui fait du DD la simple prolongation, sous une forme un peu plus économique, consumériste, globale, de la problématique classique de l'environnement et des ressources naturelles [...]. L'autre version, qui commence avec le rapport Brundtland et se décline ensuite dans l'agenda de Rio et qui fait du DD une rupture politique et épistémologique : une nouvelle conception du développement". Theys propose ensuite six versions très différentes, voire contradictoires, du DD (cf. tableau 1) qui se répartissent entre ces deux options historiques du DD vu comme "arbitrage économie/environnement" ou comme "stratégie de développement".

contribué à rendre compte de ces problématiques spécifiques. On assiste à l'émergence de questions transversales de cette lecture territoriale du DD. Ainsi, deux situations peuvent se présenter :

- celle de la ville où on s'intéresse à la durabilité interne (le DD répondant à une question interne sans pénaliser les territoires externes) et externe ou globale.
- celle des zones de conversion, dans leur lien avec le DD, fait réfléchir à la question plus générale du passage d'un territoire non durable à un territoire durable.

Mais du point de vue de l'économie territoriale, qu'est-ce que la prise en compte des enjeux de DD change ? Cette question est retenue comme problématique générale de départ ; on l'éclairera ici à partir de l'approche par les milieux innovateurs.

2.2.1 DD et modalités d'innovation

Les enjeux de DD approchés du point de vue de l'économie territoriale, sont à l'origine de processus qui élargissent considérablement les modalités de l'innovation et sont susceptibles de contribuer au renouvellement des dynamiques aux différentes échelles territoriales.

Il y a donc, avec la prise en compte de la durabilité, la nécessité d'envisager le renouvellement de la conception de l'innovation. Lors du premier workshop, les participants se sont accordés sur le constat de l'accélération des processus d'innovation, et de la sollicitation plus importante portée sur les ressources en connaissances, les ressources humaines et culturelles spécifiques aux territoires. Le constat a été fait aussi que les processus d'innovation se sont élargis, non seulement ils ne sont plus seulement technologiques mais encore, dans une économie de plus en plus composée de services, les activités se réorganisent selon des modalités plus transversales, transectorielles, qui recomposent le contenu et les usages attribués aux ressources ; à cela s'ajoute aussi l'émergence de nouveaux secteurs qui se structurent sur un plan spatial en lien avec les problématiques environnementales et sociales (dans le domaine des énergies renouvelables, et de l'économie verte, ou celui des services aux personnes et de l'économie résidentielle).

Du point de vue territorial, comment les ressorts socio-environnementaux et les motifs purement économiques interagissent-ils à travers les processus d'innovation ? Une première voie de réponse concerne les ressources culturelles et naturelles qui sont de plus en plus considérées dans leur double dimension, à la fois comme intrants dans les processus de production et comme externalités, aménités, ressources vitales des sociétés. Les enjeux sur les ressources territoriales portent donc sur cette dualité et non plus sur la simple compétitivité des territoires. D'une manière plus générale, comment peut-on alors dépasser ce paradigme de la compétitivité des territoires et envisager autrement sa forme territoriale classique (produire ici pour vendre ailleurs) ?

La tendance à la délocalisation des activités de transformation de la matière et la montée des activités de service remettent l'articulation entre production et consommation au centre de la construction des territoires et des activités. Comment dans le territoire s'articulent désormais les producteurs et les consommateurs ?

Les dynamiques d'innovation qui sont impulsées à partir des questions de DD sont, pour de multiples raisons, très différentes de ce qui a pu être associé à l'innovation au cours des années 70-90 :

- l'une des raisons tient à la nature même des enjeux (équité intergénérationnelle, valeur de solidarité...)
- une raison encore est que les modalités d'élaboration de solutions nouvelles s'expérimentent dans de multiples secteurs (air, déchets, eau, agriculture, industrie, transports, bâtiments...) et sont susceptibles mêmes d'être à l'agenda de toutes les formes d'activités (ici donc pas de secteurs véritablement laissés pour compte des changements mais au contraire sans doute la possibilité de requalifier des activités anciennes) ; du coup les hiérarchies sectorielles sont modifiées...
- une autre raison pourrait tenir aux modalités de l'innovation (aspects méthodologiques, et cognitifs : approches systémiques, intégrées, importance des processus de concertation, certes des conflits d'intérêts, mais aussi de nouvelles gouvernances
- une autre raison est sans doute liée à l'élargissement des acteurs impliqués dans les processus d'innovation notamment aux consommateurs eux-mêmes, mais aussi aux habitants, aux citoyens, etc... T. Theurillat a évoqué le rôle de ces nouvelles parties prenantes : les ménages. Il souligne qu'en ce qui concerne la durabilité et la qualité prises en compte par le marché, l'un et l'autre de ces acteurs ont un comportement rationnel. En plus de ces acteurs traditionnels, on a l'émergence de nouveaux acteurs comme les associations et les médias. Le problème renvoie donc au type de relations entre tous les groupes d'acteurs. On en arrive ainsi à une co-construction sociale de l'innovation durable et de la durabilité, avec le rejet du principe de substitution et de la primauté de l'évaluation environnementale. Selon l'auteur, pour diminuer l'empreinte écologique, il faut trouver des compromis entre les différentes composantes de la durabilité et prendre en considération les interférences qui existent entre les échelles spatio-temporelles pour une meilleure équité à la fois inter et intra générationnelle.
- etc.

2.2.2 Des MI à l'origine de processus de DD : le rôle des acteurs et de leurs mise en réseau

En première hypothèse, le DD se fait avec de la territorialité comme méthode, i.e. la durabilité passe par les MI.

Une seconde hypothèse serait de faire valoir les MI comme une organisation d'acteurs opératoire (et un opérateur méthodologique) pour rendre compte des expériences territoriales en matière de DD. Cette hypothèse s'appuie sur l'idée selon laquelle l'organisation de milieu peut être plus performante que celle du marché pour permettre de combiner enjeux économiques, sociaux et environnementaux :

Comme l'a indiqué R. Camagni, le milieu, parce qu'il est local, ancré (comme systèmes de relations sur un espace géographique, système de production, d'acteurs et de représentations (voir de ressources), il peut faciliter l'acquisition d'une conscience collective sur les avantages de comportements vertueux. Il peut permettre plus facilement une exploitation des ressources avec une vision de long terme. Quant à l'attribution de valeurs il y a plus de possibilité d'identifier une identité des ressources et des processus de patrimonialisation, l'accumulation d'externalités positives ou encore des réponses à des

externalités négatives. C'est l'idée encore d'une efficacité territoriale : la contribution de biens publics par le jeu de l'action collective.

Le milieu est construit sur des systèmes de fidélité et de confiance réciproque, il est plus proche des comportements "coopératifs" (même si la théorie des jeux parle de l'attractivité des comportements non coopératifs lorsque tout le monde coopère).

"Which role for the Local Milieu ? Thanks to its "ancorage", it may make it easier:

- a. The acquisition of consciousness of the advantages of virtuous behaviour,
- b. The attribution of a value to local / identitarian resources,
- c. The achievement of goals of territorial efficiency, through "collective action" (externalities, p/p partnerships)
- d. The banning of opportunistic behaviour, through social distrust (has to be reinforced through appropriate incentives: Greffe)

→ The Local Milieu helps, but does not substitute for political action on values and appropriate strategies/policies" (Camagni)

2.2.3 Des politiques territoriales supports d'expérimentation des innovations en matière de DD

Cette troisième hypothèse s'intéresse au rôle des collectivités territoriales dans le portage de projets de DD et à la question de leur importance dans la transmission interterritoriale.

L'idée est généralement avancée selon laquelle le DD serait devenu un objectif dans le champ des compétences particulières des collectivités territoriales, elles en deviendraient non seulement des acteurs clés, mais, par le jeu d'effets d'entraînement, d'effets d'exemplarité, elles pourraient être à l'origine de processus d'acceptation collective des changements.

En d'autres termes, le territoire serait en voie de devenir le lieu de construction de politiques locales vertueuses (plus difficile à élaborer aux niveaux supra...). Il s'agit là d'une hypothèse qui peut être étayée sur l'identification du rôle des acteurs publics en matière d'innovation dans les politiques publiques de DD.

Par ailleurs, la question des « **conventions de durabilité** » entre investisseurs mobiles et pouvoirs publics est d'un grand intérêt dans la perspective d'un renouvellement des MI. Sur quoi portent-elles ? Soit sur les bâtiments (réflexion économique des investisseurs dépendant des normes environnementales et du cadre normatif qui leur sera imposé) ou sur la **localisation** (enjeux portés par les collectivités publiques qui réfléchissent de plus en plus sur l'organisation urbaine) ?

Par ailleurs, l'analyse de l'efficacité des politiques de DD en lien avec la question des interdépendances spatiales a été traitée par la théorie des jeux qui met l'accent sur le coût des politiques de DD mais pas sur la capacité du DD à forger des facteurs de compétitivité hors coût ; or, il y a une possibilité d'antagonisme entre optique compétitivité-coût et compétitivité hors coût.

Au total, le processus de diffusion territorial du DD fait référence, en plus des effets d'entraînement, d'exemplarité et des bonnes pratiques, aux compétences particulières des collectivités territoriales pour répondre à des enjeux particuliers, et à leur capacité à

associer d'autres acteurs aux enjeux de durabilité. C'est cet argument qui a conduit à la mise en place d'Agenda 21 locaux, dès 1992, à partir du Sommet de la Terre.

2.2.4 L'amplitude territoriale des changements liés au DD

Si le DD est, comme cela est souvent attendu, susceptible de signifier un changement de paradigme, y a-t-il, dans les formes territoriales de DD, les prémices de changements structurels ? Peut-on les qualifier ? Ou bien s'agit-il de modalités qui contribuent à une réinvention des formes de production capitalistes sans remise en cause radicale ? (Le DD comme « réorganisation du capitalisme en marche » (B. Pecqueur)

En quoi l'économie territoriale peut-elle éclairer cette question ? Quels sont les enjeux formulés localement ? et comment s'élaborent les solutions nouvelles ?

Est-on dans une transposition de problématiques et de dispositifs « institués » à partir d'en haut (ex plan climat ») ?

Est-on dans des voies de recherche spécifiques notamment à partir de processus de reterritorialisation (ressources spécifiques, circuits courts, patrimonialisation, recherche de qualité plutôt que compétitivité coût...) ?

Les participants au workshop de Paris l'ont souligné, pour éviter le risque d'une simple reprise d'anciennes problématiques (aménagement du territoire, environnement,...) en substituant ces termes avec ceux de DD, il est nécessaire d'avoir une approche forte, rigoureuse ou « spécifique » du DD (cf. travaux de Jacques Theys, de Bertrand Zuindeau, de Roberto Camagni) centrée sur les notions du temps long et d'équité intergénérationnelle.

IIIème Partie- L'intégration des enjeux de l'ancrage et du développement durable dans un programme d'économie territoriale

Face au constat d'une relative insuffisance des travaux en économie territoriale concernant la question de la durabilité, une attention doit être portée à la pertinence d'un programme de recherche qui viserait à répondre à ce manque. Les membres du groupe GREMI, suite au workshop de Paris sur "Durabilité et vulnérabilités, quels horizons pour l'économie territoriale ?", ont souhaité engager une réflexion dans ce sens. La perspective n'allait pas de soi : d'une part les questions de recherche amenées à l'occasion des deux rencontres ont été nombreuses et des choix s'imposaient pour redéfinir un axe de thématiques prioritaires ; et d'autre part les questions relatives à la durabilité étaient elles-mêmes diverses et suggéraient différentes voies d'investigation. Une réflexion préalable s'imposait donc pour clarifier le statut théorique et méthodologique du DD dans la perspective de l'économie territoriale (1) avant d'envisager les modalités plus concrètement d'un nouveau programme de recherche "Ancre, durabilité et milieux innovateurs : perspectives et enjeux pour le développement territorial" (2).

1. Pour une clarification du statut théorique et méthodologique du DD en économie territoriale

L'économie territoriale peut être un objet de recherche (l'économie des territoires), ou une discipline, ou à tout le moins une approche, dans le champ des Sciences régionales, des questions économiques.

En ce qui concerne le DD, il est nécessaire de préciser son statut théorique et méthodologique pour l'articuler à une démarche de recherche de nature scientifique. En effet, le DD, dans son acception générale⁴, est née d'une démarche consultative sur mandat de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement⁵ ; en cela il n'est pas issu d'une élaboration théorique mais d'une mission d'identification de perspectives stratégiques permettant à la communauté internationale de faire plus efficacement face aux problèmes de l'environnement après en avoir dressé l'état des lieux⁶. De plus, si l'on identifie généralement cette démarche comme étant fondatrice de l'idée de DD, douze ans après, elle a certes joué comme un puissant stimulant d'initiatives nouvelles mais elle n'a pas donné lieu à une véritable construction de modèles ou d'un corpus conceptuel cohérent qui permettraient de comprendre ce qu'est ou ce que serait une économie durable.

Dans ce sens, le DD peut être présenté comme une *aspiration normative* de la société, une *idéologie* qui inspire, motive et justifie des *actions* (innovations dans les techniques, les produits, l'organisation sociale, les institutions, etc.) orientées vers un fonctionnement de l'économie et plus largement de la société qui intègre mieux les questions d'environnement et d'équité. C'est aussi une *rhétorique*, avec ses catégories, ses argumentaires, ses références.

⁴ C'est-à-dire au sens qui n'est pas celui de la théorie à laquelle on prête l'origine du DD, celle de l'Écodéveloppement de I. Sachs (1993)

⁵ commission créée en 1986 par l'Assemblée générale des Nations Unies, et présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, qui a été à l'origine du rapport "Notre avenir à Tous" (version française) soumis à l'Assemblée en 1987, et qui tient lieu de référence usuelle sur les questions de DD.

⁶ cf. avant propos de Mme Brundtland.

Dès lors, la question du rapprochement de l'Économie territoriale des enjeux du développement durable nécessite de préciser ce que le DD peut avoir comme statut dans la perspective théorique et méthodologique, des recherches en économie territoriale.

Pour cela, on distinguera trois postures possibles : l'analogie conceptuelle, l'explicitation de l'idéologie sous-jacente et la construction d'un objet de recherche spécifique. Pour chacune d'elle, on précisera en quoi et comment le DD et l'économie territoriale peuvent s'articuler dans le cadre de nouvelles recherches.

1.1- Les analogies conceptuelles entre DD et économie territoriale

Il y a certes entre DD et économie territoriale une différence de nature épistémologique dans le sens où le milieu innovateur constitue aujourd'hui un corpus conceptuel, voir une théorie articulée et explicatrice du développement économique ; alors que le DD ne se présente pas comme une théorie reconnue, mais plutôt comme une rhétorique, avec des catégories langagières articulées de manière plus ou moins forte et peu stabilisées. Il n'est pas constitué en « modèle » économique. Pour autant, une première posture de recherche pourrait être de procéder par analogie et ainsi d'envisager les recouvrements de l'une et l'autre.

Ainsi il semble a priori que les notions et les concepts de l'économie territoriale recoupent largement ceux qui sont invoqués dans le discours sur le DD : dynamiques des ressources, innovation, participation des acteurs, loyauté, confiance, capital social ou relationnel, proximité, etc. De même, les temporalités dans lesquelles s'inscrit le développement territorial combinent des horizons temporels divers, dont le long terme. Pour les spatialités également, les combinaisons d'échelles, les articulations de proximité et de distance, la mobilité et l'ancrage des facteurs, etc. sont autant de notions et de concepts que l'on va entendre aussi du point de vue du DD.

Dans cette perspective, il semble que les recherches en économie territoriale rendent déjà compte d'un certain nombre des préoccupations issues du DD. La question des ressources en est un bon exemple, puisque les différents travaux menés au cours des quinze dernières années sur ce thème ont permis de comprendre la constitution, la mobilisation, la reproduction ou encore l'épuisement de ressources de différentes natures (naturelles, culturelles, cognitives, etc.).

En somme, d'une certaine façon, l'économie territoriale ferait déjà du DD par interpénétration de questionnements apparus dans la même période, et donc en référence avec des modes de formulation de problèmes relativement voisins et liés en particulier à des attentes sociales.

Cette piste n'est pas à négliger, car en sciences sociales, il est essentiel que les recherches s'articulent sur des demandes sociales, et les analogies conceptuelles sont un signe positif de cette articulation. Ainsi, pour une part, l'économie territoriale a pu contribuer sérieusement à crédibiliser certaines thématiques relevant des questions portées par la société et le politique, et notamment certaines thèses du DD.

Cependant, le statut scientifique de l'approche de l'économie territoriale lui impose d'aspérer à une certaine cohérence et une certaine stabilité des concepts et des théories

(sans pour autant nier les divergences et les contradictions inhérentes à toute science sociale). Il est donc nécessaire de préciser que, s'il y a analogie dans les termes, la nature scientifique de l'économie territoriale la contraint à clarifier les concepts, à les articuler les uns aux autres pour construire des explications aussi cohérentes que possible tout en les confrontant au terrain. L'économie territoriale ne peut pas simplement "endosser" les thèses du DD, au risque que de nombreuses ambiguïtés ou malentendus surgissent. Par exemple, la prise en compte du long terme dans les processus de développement en économie territoriale ne se confond pas avec la pérennité des ressources, ni avec la solidarité intergénérationnelle (telle qu'elle est généralement entendue dans la perspective du DD). La mobilisation des acteurs locaux et extra-locaux, telle qu'elle est abordée dans les milieux innovateurs, ne correspond pas à la participation citoyenne inclusive telle qu'elle est prônée dans le DD, etc.

- Conséquences pour la recherche en économie territoriale

Sur le plan méthodologique, cette première posture implique que l'on puisse envisager des perspectives de recherche, comme cela a été fait jusqu'à présent, tenant compte d'une demande sociale prégnante en vue d'alimenter les réflexions sur la durabilité, voire d'accompagner les actions dans le sens du DD, comme cela a pu être fait au cours des années 1990 à propos du développement local. Dans ce sens, l'économie territoriale apparaît relativement bien positionnée pour expliciter des questions et rendre compte de processus de développement qui concerne le DD.

Si l'analogie conceptuelle est une voie "naturelle", il y a cependant une leçon importante à tirer de ces réflexions : il est plus nécessaire que jamais, dans les travaux d'économie territoriale, de préciser en quoi, dans les modèles proposés et dans l'interprétation des résultats scientifiques, il y a divergence ou convergence avec les discours et les idées du DD. En effet, le risque de toute analogie conceptuelle est bien la confusion entre une approche qui se veut normative et politique d'une part et une approche qui aspire à une certaine scientificité d'autre part.

1.2 Le DD comme idéologie sous-jacente et émergente du développement territorial.

Une deuxième mobilisation possible du DD dans la perspective de l'économie territoriale consiste à poser le DD comme étant une idéologie. En tant que telle, elle inspire différentes facettes de la société et des sciences sociales qui concernent l'économie territoriale :

1. Elle inspire aujourd'hui de nombreuses innovations techniques, institutionnelles et territoriales sur le terrain ;
2. elle porte certaines aspirations à un système économique alternatif au capitalisme ;
3. enfin, en acceptant l'idée que chaque courant de pensée en économie politique (dont ceux de l'économie territoriale) est basé sur un système de valeurs sociales propres, l'idéologie du DD pourrait être l'une des idéologies sous-jacentes à ces courants.

- Le DD comme source d'inspiration pour les innovations techniques, institutionnelles et territoriales

Sur le plan technique et organisationnel, il est évident que de nombreux produits et techniques sont développés afin de répondre à différents enjeux de la durabilité. Ainsi, les brevets portant sur des modes de transport ou d'habitat moins gourmands en énergie représentent certainement la majorité des brevets dans ces domaines aujourd'hui. D'autres innovations, plus "douces", se multiplient dans les domaines agro-alimentaires, du tourisme ou des loisirs. A priori, ces processus innovateurs peuvent être appréhendés avec les outils d'analyse traditionnels des milieux innovateurs. En somme, le DD apparaît comme une source d'inspiration pour les innovateurs qui cherchent par là à répondre à une demande sociale exprimée.

Sur le plan des acteurs du développement et les institutions qui régissent leurs relations, le DD exerce également une action inspiratrice pour l'élaboration et l'adoption de réglementations, et de normes économiques plus exigeantes sur les plans environnementaux et sociaux. Les innovations techniques et institutionnelles se renforcent d'ailleurs souvent mutuellement.

Enfin, sur le plan territorial, le DD inspire de nombreuses actions dans des domaines qui concernent directement le territoire au sens géographique, comme la mobilité durable, l'étalement urbain, etc., suscitant divers aménagements visant la protection de l'environnement ou une répartition plus équitable et un usage plus raisonné des ressources territoriales. L'approche du DD met également l'accent sur l'importance de relations moins inégalitaires entre territoires, que ce soit à l'échelle régionale (relations ville/campagne par exemple) ou internationale (rapports nord-sud) et sur la nécessité d'approches plus intégrées dans la gestion des ressources.

Dans cette perspective, l'approche par les milieux innovateurs apparaît parfaitement adaptée pour rendre compte des processus concrets, des progrès ou des difficultés, par lesquels les idées véhiculées par le DD se diffusent et performant dans l'économie et la société. Différentes recherches sont régulièrement menées dans ce sens (par exemple les recherches sur les clusters spécialisés dans les technologies environnementales). La question de la délimitation de ce que l'on considérera comme une innovation inspirée par le DD reste cependant ouverte: est-ce au chercheur de sélectionner les expériences qu'il considère lui-même comme relevant du DD ? Doit-il plutôt se reposer sur les discours des acteurs du terrain ? Doit-il s'en remettre aux critères de durabilité fournis par des experts externes, par exemple ceux qui sont issus des administrations ?

- La centralité et la compatibilité de l'économie dans le DD : le DD comme alternative au capitalisme et à la société marchande ?

Un aspect fondamental de cette approche par l'idéologie concerne la place de l'économie, du marchand et de la monnaie dans la société. De manière schématique, on pourrait dire que certaines approches de la durabilité envisagent, explicitement ou non, que les rapports marchands et capitalistes sont incompatibles avec le DD⁷ alors que d'autres prônent une approche intégrée possible des pôles économique, social et environnemental.

⁷ Voir par exemple Van Griethuysen, P., 2008, « Une analyse économique évolutive du développement durable (Version provisoire), colloque « La problématique du développement durable vingt ans après :Nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques et domaines d'extension », Lille : 20-22 novembre 2008.

L'économie territoriale n'a pas pour vocation première de rendre compte de ces débats sur le plan des idées. En revanche, elle possède les outils qui permettent de comprendre comme le marchand et le non marchand, l'économique et l'environnemental et le social s'articulent, en particulier, mais pas seulement, à l'échelle locale. Elle est également à même de rendre compte, de manière dynamique, de la transformation des frontières entre ces différents domaines.

En effet, de par le fait que l'économie territoriale ne sépare pas la théorie d'un côté et le travail de terrain de l'autre, mais articule ces deux approches, elle est particulièrement bien placée pour rendre compte de la manière dont les différentes formes économiques concrètes s'articulent les unes avec les autres (par exemple les PME et les grandes entreprises, l'économie productive et l'économie financière, l'économie monétarisée et les autres formes d'échanges, etc.) et s'insèrent dans leur contexte social, politique et environnemental, et ce à différentes échelles spatiales et temporelles.

Une question intéressante concerne par exemple les interactions entre l'offre et la demande pour des produits, des techniques, ou encore des transformations plus institutionnelles ou territoriales. Le système de production se contente-t-il d'évoluer en fonction de l'évolution des valeurs des consommateurs et des réglementations ou joue-t-il un rôle actif ? Quels sont les lieux à partir desquels émergent ces innovations et comment se diffusent-elles entre lieux et à différentes échelles ?

Une hypothèse centrale des futures recherches en économie territoriale concerne précisément la manière dont sont mobilisés des « objets » culturels ou naturels pour refonder la compétitivité économique. La question en retour est bien entendu celle des effets de cette mobilisation sur les sociétés qui s'appuient sur ces objets pour leur fonctionnement.

A ce titre, une hypothèse de recherche très intéressante consisterait à dire que ce sont les sociétés ou les communautés qui parviennent à instrumentaliser, à objectiver certaines de leurs composantes culturelles propres qui réussissent le mieux à les insérer dans la production économique sans pour autant mettre en cause leur fonctionnement en tant que société. A l'inverse, des sociétés qui défendraient une stricte séparation entre ce qui relève de l'économique d'une part et les caractéristiques socioculturelles d'autre part seraient en situation de blocage et de déclin.

Dans cette perspective, l'économie territoriale peut éclairer les débats idéologiques sur les alternatives au capitalisme ou à l'économie marchande en soulignant les incompatibilités, les interdépendances et les articulations entre ces différents systèmes dans des situations concrètes. L'économie territoriale peut ainsi apporter un éclairage sur les pouvoirs explicatifs et performatifs ainsi que sur les limites de l'idéologie du DD.

- *L'interprétation de l'idéologie du DD à partir des théories de l'économie politique et de l'économie territoriale*

Chaque courant de pensée en économie politique (néoclassique, marxiste, schumpétérien, etc.) repose sur un système de valeurs plus ou moins explicite. A ce titre, chacun de ces courants repose sur une idéologie qui sous-tend l'explication du monde élaborée par ces théories. Bien entendu, les théories économiques, à la différence du DD, ont un statut scientifique qu'elles ont acquis par la recherche systématique de cohérence théorique et, pour certaines d'entre elles, de confrontation au terrain.

Cependant, chaque théorie économique, y compris l'économie territoriale, repose sur un socle idéologique et à ce titre, elle peut se confronter au discours du DD et le réinterpréter en fonction de ses propres valeurs sous-jacentes.

Dans la perspective de la compétitivité, qui a largement sous-tendu les travaux sur les milieux innovateurs, on peut ainsi partir de l'hypothèse que le DD est un discours idéologique permettant de restaurer la compétitivité des régions et des agglomérations, en particulier dans les pays du Nord, menacées par la concurrence de pays à bas coûts de production. Le DD peut alors être interprété comme un décrochage volontaire et consenti, une stratégie de refondation de la compétitivité des territoires par la modification de la frontière entre l'économie et le reste de la société, une manière d'intégrer de nouvelles ressources (paysagères, culturelles, etc.) dans la sphère marchande. Une telle hypothèse de recherche pourrait parfaitement être formulée et traitée dans le cadre de l'économie territoriale.

On peut également voir le DD comme un changement dans les préférences de la société qui n'a rien d'altruiste, mais qui traduit simplement un changement dans les préférences individuelles, les transformations actuelles visant alors simplement à mettre la production en adéquation avec la demande (approche néo marginaliste).

Pour les approches évolutionnistes, le DD apparaît comme une nouvelle grappe d'innovations qui devraient permettre de reconstituer les nouvelles bases d'un prochain cycle de croissance et d'accumulation du capital.

Une piste intéressante consisterait donc à reconnaître et expliciter beaucoup plus clairement les idéologies sous-jacentes de l'économie territoriale. Dans le milieu des années 1980 se sont répandues les idées du "Small is beautiful", de la reconstitution des économies et des sociétés grâce à l'entrepreneuriat, du développement « par le bas », etc. Elles s'inscrivaient certainement pour partie dans le « nouvel esprit du capitalisme » décrit par Boltanski et Chiappello⁸ tout en comportant un volet territorial a priori absent de ce dernier (en tout cas dans la version de Boltanski et Chiappello).

Ceci suggère certaines questions: la compétitivité est-elle une contrainte « objective » ou une construction idéologique ? Les recherches du GREMI portaient, au début des années 1980 de la disparition des marchés des régions de traditions industrielles, qui était une réalité objective pour ces régions dans un contexte de crise structurelle. Cependant, il serait certainement pertinent aujourd'hui de faire le bilan a posteriori de la manière dont les théories du développement territorial, avec leur diffusion et leur succès, sont devenues des

⁸ Boltanski L. et Chiappello E. 1999, « Le nouvel esprit du capitalisme », Paris : Gallimard

véhicules de diffusion idéologique qui auraient permis l'application de principes comme la compétitivité régionale à des situations qui ne se posaient pas forcément en ces termes.

De la même manière, il apparaît intéressant de comprendre dans quelle mesure le DD est aujourd'hui une contrainte objective, où et à quelles échelles, ou alors s'il est compris, présenté ou vécu comme une construction sociale, voire encore comme faisant l'objet d'un déni.

Dans cette perspective, la recherche en économie territoriale devrait prendre davantage au sérieux la question des valeurs sous-jacentes à sa propre approche et la mettre en perspective face au discours du DD. Il s'agirait dans un premier temps de voir en quoi il y a divergence ou convergence, puis d'examiner en quoi ces convergences ou ces divergences sont fondées scientifiquement ou relèvent au contraire de postulats qui sont par définition de nature idéologique. Cette voie permettrait de relativiser, et si possible de mettre à jour, certaines conceptions idéologiques de l'économie territoriale qui se révéleraient être des postulats difficilement justifiables dans le contexte actuel. Plus précisément, on pourrait interroger la notion de compétitivité, la foi dans la techno-science comme source d'innovation, la centralité des dynamiques locales dans les transformations économiques et sociales, etc.

1.3 Le DD comme ensemble de thématiques et d'objets de recherche émergent

La troisième manière d'articuler le DD et l'économie territoriale consiste à s'intéresser aux objets et problèmes que le DD a contribué à constituer en enjeux de société. L'économie territoriale, comme n'importe quel autre courant de pensée, peut alors effectuer des recherches sur ces thèmes et y apporter sa contribution spécifique. Ces "thèmes émergents" sont nombreux. En voici quelques exemples qui n'ont pas la prétention de l'exhaustivité.

Sur le plan des objets techniques, le DD a fait émerger des thèmes comme les éco-industries, avec la préoccupation d'une meilleure intégration systémique de la production afin d'atteindre de meilleures performances énergétiques et dans la consommation de ressources. L'économie territoriale partage d'ailleurs cette vision systémique et a développé des outils pour penser la production de manière moins sectorielle et plus intégrée.

Sur le plan des acteurs et des institutions, les préoccupations concernant la prise en compte des parties prenantes n'est pas un thème entièrement nouveau. Cependant, à la prise en compte des producteurs et des consommateurs, le DD ajoute le lien avec le cadre de vie, c'est-à-dire les habitants, les citoyens, voir les touristes et les visiteurs.

Enfin, concernant le territoire, le DD a fait émerger des questions centrales aujourd'hui comme l'étalement urbain, les interdépendances territoriales (les relations entre espaces) et l'articulation des échelles (les articulations entre le local et le global, par exemple les liens entre les conférences sur le climat et les agendas 21 locaux), le développement des circuits courts pour refonder la globalisation à partir des territoires concrets, etc.

Pour la recherche en économie territoriale, ces thématiques émergentes constituent autant de champs d'application qui ne posent pas a priori de difficultés théoriques ou méthodologiques, mais qui sont susceptibles de renouveler considérablement les

problématiques. L'économie territoriale devrait ainsi contribuer utilement à éclairer certaines articulations, comme le jeu des échelles entre le local et le global, ou les aspects systémiques à l'échelle locale, de manière plus spécifique.

C'est en fait la posture d'approche qui sera retenue dans la perspective des recherches que le GREMI souhaite engager à la suite de ces réflexions.

2. Esquisse d'un programme de recherche «Ancrage, durabilité et milieux innovateurs : perspectives et enjeux pour le développement territorial »

Problématique

L'évolution du contexte de globalisation ainsi que le développement durable questionnent l'économie territoriale et en particulier l'approche par les milieux innovateurs à différents niveaux :

- Le premier, le plus immédiat est celui de l'organisation spatiale des activités économiques et, par là, de leur ancrage dans le territoire. Les évolutions évoquées en première et deuxième parties de ce rapport questionnent le rôle des territoires et de leurs dynamiques dans les processus d'innovation. Ils questionnent également les modalités d'ancrage territorial des systèmes de production. Par ailleurs les enjeux territoriaux du développement durable, encore peu étudiés, complexifient la problématique en y introduisant la prise en compte d'objectifs plus larges que ceux relatifs au développement économique (la compétitivité). Comment dès lors les acteurs économiques se saisissent-ils de ces enjeux ? Des exemples de collaborations ad hoc existent pour la mise en place de solutions « vertueuses » (en matière de gestion des déchets par exemple). Peut-on parler d'émergence de nouvelles formes de milieux ? Si oui comment se structurent-ils ? Comment s'inscrivent-ils dans le territoire ? En quoi les enjeux de développement durable transforment-ils les pratiques des acteurs tous secteurs confondus, mais aussi les métiers, localisations, innovations, stratégies de développement, organisation territoriale, etc. ? Quelles sont les modalités d'innovations dites « de développement durable », quoi de commun entre les innovations éco-industrielles, le développement de circuits courts agro-alimentaires, ou les formules de mobilités alternatives et associatives, mais également l'adaptation de secteurs "traditionnels" (développement de produits « verts », finance durable, etc.) ? Plus généralement, qu'en est-il des territorialités de la durabilité ?

L'innovation (relevant ou non du développement durable) apparaît en effet mobiliser aujourd'hui de nouvelles techniques et formes de coordination d'acteurs (associations de consommateurs, contrats producteurs /consommateurs) tout en s'inscrivant à différentes échelles (adhésion à des chartes internationales, relations étroites avec des initiatives similaires étrangères, échanges d'expériences, de savoir-faire, etc.). Les circuits courts (amap, points de vente directe, coopératives,...) en sont un exemple. Cependant, d'autres réseaux d'innovation apparaissent beaucoup plus internationalisés qu'avant, en particulier dans les domaines de l'industrie, des services professionnels, du tourisme...

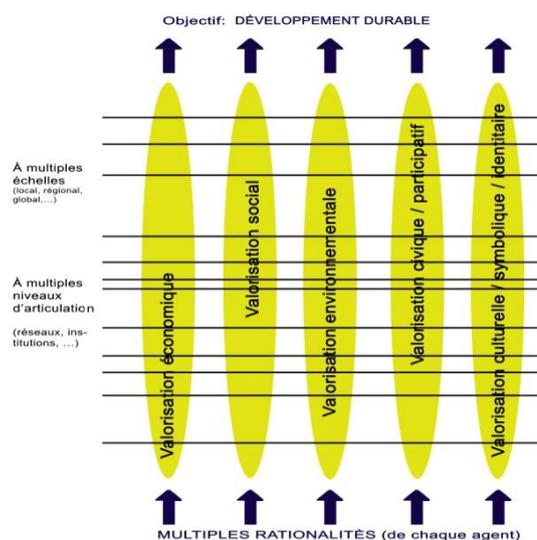
Il s'agira dans ce projet de mettre en évidence le rapport au territoire de ces innovations. Ces innovation (re) tissent-elles le territoire de manière nouvelle ? Apparaissent-elles comme des solutions possibles à des problématiques territoriales (disparition de l'agriculture, mobilité facilitée, etc.) à l'échelle régionale, mais aussi à des échelles plus larges ? Avec l'intensification des interactions innovatrices à longue distance, ces questions sont centrales si l'on souhaite traiter de la durabilité forte et non seulement d'améliorations locales.

- Le second point, lié au premier, est celui de la pertinence du modèle des milieux innovateurs, centrés sur les acteurs locaux, sur la compétitivité économique par l'innovation, pour comprendre les nouveaux processus d'innovation en particulier lorsque ces derniers sont qualifiés de "durables". L'approche par les milieux innovateurs (cf. schéma 1, p.13) suggère que ce sont les acteurs locaux qui, ancrés dans le territoire, sont à même de créer de manière collective des ressources (Kebir 2004), et de les activer permettant ainsi au système de production d'innover et de faire face à la concurrence territoriale. S'organisant en réseaux marqués par la règle de coopération/concurrence, la confiance ainsi que la réciprocité, ils mettent en commun leurs ressources pour résoudre les problèmes qui se posent à eux et entretiennent des relations de complémentarité productive tout en maintenant l'émulation de la concurrence pour ce qui concerne les produits finis. Les acteurs entretiennent par ailleurs bien entendu des relations à distance avec d'autres acteurs au gré de leurs activités.

Ce paradigme permet-il de comprendre les conditions d'émergence de l'innovation aujourd'hui ? Dans la perspective d'un nouveau programme de recherche il s'agit de prendre en compte les éléments suivants :

- L'innovation intègre différentes dimensions notamment de la "durabilité" (économique/technologique, sociale, gouvernance/participation civique, dimension culturelle /esthétique et symbolique). Ceci implique de reconnaître la multiplicité des rationalités et la multidimensionnalité des champs de valorisation et de légitimation sociale de l'innovation (schéma 1)

Schéma I : Multiples dimensions de valorisation des ressources



- L'innovation plus strictement économique se base sur de nouvelles ressources, traditionnellement considérées comme « extra-économiques ». Si l'innovation technologique reste importante (en particulier dans le domaine des industries vertes), la maîtrise de la dimension symbolique de la production apparaît fondamentale aujourd'hui dans la création de valeur économique (esthétique des produits, contenu multimédia associé, dimension expérientielle, etc.). L'innovation, qui mobilise de façon intensive des ressources culturelles, semble présenter des caractéristiques spécifiques (liées au milieu urbain, à la mobilité accrue des personnes, etc.) différentes de celles qui ont été précédemment observées. De plus la mobilisation des ressources naturelles pose des questions en termes d'externalités négatives jusqu'ici peu prises en compte en économie territoriale.
- La mobilité croissante des facteurs et l'accroissement des connaissances spécifiques dans le domaine des services et des industries créatives, avec tout ce que cela implique en termes de redéfinition des processus de production, de médiation et de consommation, du rôle des territoires et des organisations productives.
- La nécessaire prise en compte des *parties prenantes*, autres que les partenaires de production dont l'organisation a fait l'objet de nombreuses recherches et d'écrits. On pense ici aux consommateurs, mais également aux associations, usagers, habitants, citoyens, ONG, etc.
- L'intégration croissante des territoires par des systèmes territoriaux de production de plus en plus multisectoriels et multi locaux. Un certain nombre de travaux (Global supply chains , projet Eurodite), montrent une imbrication des territoires de production de plus en plus forte avec souvent pour corollaire une perte d'autonomie et de contrôle dans le domaine des fonctions supérieures et dans la maîtrise de leur développement (contrôle par des grands groupes de PME locales, financiarisation de l'économie, difficultés de financement).
- L'évolution du rôle des territoires dans l'organisation spatiale des activités économiques contemporaines. Si la logique économique de concurrence territoriale se poursuit dans un contexte de mobilité accrue des ressources et de certains actifs particuliers, d'autres logiques en lien avec le développement durable émergent aujourd'hui et promeuvent des formes d'échanges plus respectueuses de l'environnement, de l'héritage culturel et des conditions sociales (promotion des circuits courts, réduction des émissions de carbone, etc.) – parfois d'ailleurs au détriment de l'efficacité économique.

Le tableau ci-dessous (tableau 1) synthétise les questionnements issus de l'articulation entre l'approche du développement durable et l'approche territoriale (représentée ici par les milieux innovateurs) et qui seront approfondis dans le cadre de la recherche.

Tableau 1 : Synthèse des objectifs conceptuels de la recherche

Enjeux	Approche Développement durable	Approche territoriale (Milieux innovateurs)	Objectifs de construction conceptuelle et de recherche
Enjeux environnementaux	Enjeux forts de protection et de conservation	Peu abordé (cf : 6ème enquête GREMI) plutôt sous l'angle de la valorisation (et du maintien)	Meilleure prise en compte des externalités environnementales négatives
Enjeux sociaux (prise ne compte des parties prenantes)	Enjeux fort de participation et de prise en compte d'une grande diversité d'acteurs Publicité des débats	Prise en compte des <i>parties prenantes</i> de la production et ancrage territorial Milieu relativement cloisonné dans sa région	Nécessité d'élargir, notion de « parties » tout en s'interrogeant sur (l'absence relative de) la participation des entreprises.
Enjeux économiques	Changement complet de paradigme OU intégration dans le capitalisme	Fondée sur innovation	Poursuivre et élargir la notion d'innovation. Interroger la multiplication des sources de revenus pour les entreprises (sortir du modèle du produit)
Dimension temporelle	Long terme, défini (équité intergénérationnelle)	Long terme peu défini (perspective de renouvellement des ressources et du STP et par là du développement du territoire)	Préciser les échelles auxquelles se renouvellent les ressources et les systèmes de production territoriaux. Vérifier la pertinence des MI
Dimension spatiale	Multi –échelle (think global act local) très peu renseignée dans ses fondements	Territorial renseigné (processus d'ancrage, réseaux d'innovation,)	Préciser les apports des MI dans le domaine de l'action territoriale
Idéologie	Normative (best practices)	Idéologie localiste sous-jacente visant le développement endogène et l'insertion dans la globalisation	renforcer la durabilité à partir du local et en lien avec l'ailleurs, avec d'autres échelles
Politiques publiques	En matière de création d'éco-activités, de soutien à l'innovation "verte" et en faveur des économies d'énergies, etc.	Encourager les synergies locales Favoriser la construction, la gestion et le développement de ressources locales	Vérifier la pertinence et la faisabilité de politiques publiques favorisant des réseaux d'innovation durable aux échelles interrégionale et, internationale

Le questionnement conceptuel sera également complété par une discussion sur la combinatoire des échelles territoriales impliquées certes dans les processus d'innovation mais également dans des formes d'organisations industrielles suggérées par des approches

alternatives telles que celle de l'économie circulaire ou encore de l'économie de la fonctionnalité.

Hypothèses :

Partant des constats et questionnements évoqués jusqu'ici, le projet de recherche s'articule autour d'une série d'hypothèses concernant les questions de l'ancrage, des formes d'inscriptions territoriales des activités économiques (inscription articulées non plus autour des seules relations de production mais également autour des relations production/consommation), le rôle des milieux innovateurs et de l'action publique dans le déploiement du développement durable.

- *Ancrage 1* : Pour exister dans un monde qui impose une division du travail approfondie, le local doit interagir avec l'ailleurs, développer des capacités locales d'apprentissage (d'ancrage et d'enrichissement des connaissances) combinatoires. Dans ce contexte le milieu favorise l'émergence de « gatekeeper » et de processus de type « gate-keeping » soit d'intermédiation local-global. Plus particulièrement, dans un monde qui devient de plus en plus circulatoire, le milieu doit remplir une fonction d'ancrage (le « milieu ancrant »?) face aux connaissances, aux personnes, aux entreprises et aux capitaux mobiles. Cet ancrage a une dimension sociale et culturelle, dans le sens où l'intégration des personnes, dans la perspective de la durabilité, prévient les conflits et favorise une certaine équité. L'ancrage a aussi une dimension symbolique liée à des représentations externes et internes du local et de ses ressources. Il a une dimension environnementale et d'aménagement du territoire, car dans la perspective de la durabilité, l'installation d'entreprises ou de personnes est supposée se faire de manière cohérente, par enrichissement mutuel, et non en rupture ou en simple juxtaposition avec les modèles en place. Il a enfin une dimension économique, puisque l'ancrage local est censé favoriser la diffusion et l'appropriation des connaissances.
- *Ancrage 2* : Face à l'approfondissement de la division du travail en raison de la mondialisation, les territoires locaux refondent leur compétitivité sur des segments plus étroits. Les lieux qui parviennent à renouveler leur place dans ces ensembles productifs le font en mobilisant la multifonctionnalité locale et l'intégration de dimensions extra-économiques locales (en particulier les ressources culturelles et naturelles). Ceci permet de créer de nouvelles rentes et d'assurer un certain équilibre entre les dynamiques globales de compétitivité et la cohérence interne des territoires. Dans cette perspective, le développement durable a un rôle ambivalent. Premièrement, il participe à la compétitivité économique régionale en encourageant la prise en compte dans le développement de nouveaux produits et de nouveaux services, de dimensions culturelles et environnementales qui étaient traditionnellement considérées comme « extra-économiques ». En deuxième lieu, cette prise en compte apparaît comme un discours nouveau des pays occidentaux face à la pression concurrentielle des pays émergents et visant à modifier les enjeux et les règles de la concurrence sur des domaines nouveaux (environnement, culture) dans lesquels les pays occidentaux pensent avoir encore un avantage. Troisièmement cependant, il n'est pas dit que ces transformations auront *in fine* des effets positifs sur l'environnement et la durabilité en général.
- *Ancrage 3* : Face à la globalisation et à la mobilisation croissante des ressources, la cohérence d'un territoire se reconstruit grâce à sa capacité à gérer les dimensions symboliques de la compétitivité (image, patrimoine, connaissances, marques, marketing territorial, etc.), tant vers l'extérieur que vers les acteurs locaux. Parmi ces dimensions

symboliques, le développement durable joue un rôle prépondérant. Une fonction de légitimation particulière apparaît à l'articulation entre l'authenticité locale et sa marchandisation croissante (exemples : finance, tourisme, industrie, etc.). Les milieux locaux sont à même de développer des discours légitimant et de les faire accepter localement tout en invoquant le développement durable. Cependant, la plasticité du discours sur la durabilité est telle que le débat local conduit généralement à de simples aménagements des projets (par exemple, la pose de panneaux solaires, la redéfinition des schémas de circulation et de mobilité urbaines) et non à leur redéfinition fondamentale dans la perspective de la durabilité.

- *Formes territoriales des systèmes de production/consommation 1* : Avec l'augmentation de la mobilité en général, **on voit apparaître un (des) niveau(x) d'organisations multi-locales et multi-scalaires auxquels le territoire local participe selon différentes modalités de circulation / ancrage.** On peut repérer ces entités sous la forme de « global production networks » et identifier les lieux qui y participent pleinement (milieux métropolitains qui interagissent avec l'ailleurs et à différentes échelles), ceux qui parviennent à s'y maintenir par la création de spécificité (milieux « authentiques »), ceux qui y participent en étant soumis et enfin ceux qui en sont exclus. **Dans ce contexte, l'hypothèse est que les milieux qui parviennent à participer pleinement à ces interactions à distance sont ceux qui portent une attention particulière à la durabilité**; notamment les milieux métropolitains (car l'intensification de la mondialisation engendre des problèmes de congestion) et les milieux qui développent des spécificités (car ils parviennent à jouer de la durabilité pour reconstituer leur compétitivité sans pour autant éprouver des dommages dans l'exploitation de leurs ressources par exemple, dans leur héritage naturel ou culturel). Enfin, pour d'autres régions encore, la durabilité est une manière de rendre positive une situation de marginalisation, voire de constituer une offre résidentielle et touristique alternative (par exemple le réseau Slow cities).
- *Formes territoriales des systèmes de production/consommation 2*: **Production et consommation s'articulent désormais de manière beaucoup plus complexe et organique qu'auparavant, au sein de réseaux multi-locaux de production/consommation (et de médiation et légitimation symboliques) qui mettent en jeu les cohérences locales et les mobilités/ancrages des ressources.** La mobilité des consommateurs / touristes / résidents pose de nouveaux problèmes de cohabitation et de participation aux échelles locales et régionales. Le milieu local doit inventer de nouvelles modalités de négociation et de coopération pour permettre la cohabitation et la coexistence intégrée de différentes activités économiques mobilisant des ressources identiques.
- *Rôle des milieux innovateurs* : L'entité « milieu territorial » est l'échelle qui a la capacité de « réverbérer » les mouvements venus de l'ailleurs, c'est-à-dire non seulement de comprendre et de s'approprier des connaissances pertinentes d'origine externe, mais également d'interagir en retour avec cet ailleurs. Ce milieu permet au territoire de ne pas se désarticuler au profit de cohérences qui émergent à d'autres échelles, ou qui imposent leur cohérence à partir d'autres lieux. Ceci caractérise la capacité d'un lieu à se relier à d'autres et à d'autres échelles. **Une durabilité forte, c'est-à-dire qui tient compte des effets locaux, multilocaux et multiscalaires, ne peut se développer qu'en s'appuyant sur des régions ayant des milieux aptes à formuler et faire valoir des projets engagés en matière de durabilité.** Les régions sans milieu capable d'interagir avec l'ailleurs risquent quant à elles de concentrer les effets négatifs en provenance d'autres espaces.

- *Action publique* : Pour ce qui concerne l'action publique, ces transformations induisent une complexification (voire une différenciation) de la formulation des politiques régionales entre elles, et de celles des collectivités locales et de leur articulation quant aux objectifs de développement durable. Ces dernières doivent en effet combiner et articuler une multiplicité croissante d'échelles et de dimensions de l'action. Dans ce contexte, la prise en compte des spécificités territoriales (formes de gouvernance, combinaisons d'acteurs, ressources mobilisées et motivations) dans la formulation de politiques en matière de durabilité, apparaît indispensable au soutien et à la valorisation des dynamiques de développement.

Conception générale de la recherche:

La recherche sera organisée sur une base comparative entre différentes équipes participantes. Chaque équipe sera centrée sur une région et explorera environ 3 à 5 réseaux d'innovation. Les innovations examinées devront avoir les caractéristiques suivantes :

1. Etre récentes (achevées depuis moins de deux ans) ou en cours de réalisation. Il s'agit en effet de recueillir des informations sur les processus d'innovation tels qu'ils sont vécus et d'éviter autant que possible les rationalisations ex post.
2. Avoir à la fois une dimension économique et durable (que ce soit du point de vue technologique, social ou environnemental).
3. Se déployer sur des espaces internationaux, et si possible intercontinentaux. En effet, il s'agit de renseigner l'idée que les interactions à distance jouent un rôle déterminant dans l'innovation ainsi que dans l'aspect fort ou faible de la durabilité.
4. Les réseaux devront couvrir des cas de figure aussi différents les uns des autres que possible. Comme il s'agit d'une étude exploratoire, il s'agit de capter les cas dans leur diversité et non de se concentrer sur un domaine particulier qui ne nous permettrait pas de comprendre les principales articulations du champ dans son ensemble.

La région choisie sera considérée comme un *contexte* dans lequel se développent les réseaux d'innovation, ces derniers n'étant en aucun cas limités à cette région.

Chaque réseau sera renseigné selon les différentes dimensions suivantes :

1. Identification de la nature du projet et de sa dimension innovatrice ;
2. Identification des objets, des technologies et des ressources (des objets) matérielles et immatérielles mobilisées ;
3. Identifications des parties prenantes et des modalités (institutions, contrats, etc.) qui les lient, avec une attention pour le rôle joué par les acteurs publics ;
4. Identification des lieux (du point de vue des acteurs et des ressources) et des échelles (en particulier du point de vue des institutions et des réglementations) participant au projet ;
5. Identification des temporalités (rôle du passé, projection dans le futur, comportements présents) et des cycles de production et de reproduction des ressources mises en jeu.

Méthodes

La méthode qui consiste à parcourir des réseaux d'innovation est bien balisée aujourd'hui. En commençant par une première entreprise ou un premier acteur, on passe ensuite à différents interlocuteurs qui ont pris part au processus.

Une originalité importante de cette recherche sera de ne pas se limiter aux interlocuteurs présents dans la région. En effet, plusieurs hypothèses fondamentales de la recherche (aspect multilocal, multiscale de l'innovation, durabilité forte versus durabilité faible, etc.) relèvent précisément de ces interactions à distance. Il sera donc nécessaire de procéder à des entretiens à distance, notamment par le biais de téléconférences.

On procédera par entretiens semi directifs car le but de ces entretiens est double. Premièrement, il s'agira d'informer les processus d'innovation durable, un domaine encore peu documenté et pour lequel il est nécessaire d'avoir une méthode relativement ouverte. En second lieu, il s'agira de confronter les hypothèses de la recherche (voir ci-dessous) et donc de tenir également une ligne prédéfinie.

A côté des entretiens, on procédera également à un travail documentaire pour comprendre les principales caractéristiques de la région ainsi que les contraintes économiques, sociales et environnementales du lieu.

Analyses et synthèses

L'analyse s'effectuera sur la base des acquis conceptuels des milieux innovateurs et des hypothèses (voir ci-dessous). L'approche territoriale sera notamment mobilisée. Ainsi les innovations seront étudiées, dans leurs dimensions

- techniques (ressources naturelles et savoir-faire mobilisés, contraintes et opportunités, inter-sectorialité, etc.)
- organisationnelles (acteurs impliqués, formes de coordinations, etc.)
- territoriale (insertion territoriale de l'innovation, provenance des ressources et des acteurs, relations de proximité/distance, échelles en jeu, temporalités des processus, liens entre passé, présent et futur, etc.)

La manière dont ses dimensions s'articulent sera particulièrement analysée définissant ainsi les dynamiques d'innovation observées et leur forme d'ancrage au territoire.

Les synthèses seront réalisées à différentes échelles. Il s'agira tout d'abord pour chaque équipe de montrer en quoi les cas qu'elle a étudiés révèlent une dynamique en terme de milieu à l'échelle régionale ou non, ou encore si ces milieux prennent des formes nouvelles par rapport au MI traditionnel. Ensuite, on procédera à des comparaisons entre les cas répartis sur différents espaces ainsi qu'entre les régions. On devrait ainsi déboucher sur des typologies qui montrent le rôle des différentes échelles dans les processus d'innovation et de reproduction des ressources et des systèmes de production.

Equipes de recherche

Les équipes de recherche dépendront largement des moyens qui seront trouvés. La perspective serait cependant d'avoir quelques équipes européennes et d'y associer une ou

deux équipes asiatiques et américaines. Les fonctions de ces dernières seraient les suivantes. Premièrement, de réaliser quelques études de cas centrées sur ces espaces ; ensuite de faciliter la réalisation des entretiens dans ces contextes par les équipes européennes ; enfin, d'apporter leur expertise lors de la mise en relation des résultats, notamment concernant les interactions entre des contextes culturellement et institutionnellement très différents.

Le réseau de recherche sera en grande partie issu des partenariats mobilisés lors des rencontres organisées par le GREMI. En ce sens il s'inscrira dans la continuité des travaux entrepris jusqu'ici.

Calendrier et valorisation des résultats

La recherche s'effectuera en cinq étapes.

Trimestre 1 - 2011

La première consistera en l'élaboration conjointe d'un protocole de recherche comparée (1er trimestre 2011). Les équipes y proposeront leurs cas d'études de réseaux d'innovation durables. Elles fixeront leur protocole commun de recherches (janvier-février 2011). Cette étape donnera lieu à un **séminaire de lancement du programme** où seront présentés les propositions d'études de cas et grilles d'analyses.

Trimestres 2,3 et 4 - 2011

La seconde étape consistera dans la conduite des entretiens et l'analyse des cas d'études. Cette étape donnera lieu à un **workshop** à fin 2011 où seront présentés les résultats.

Trimestre 1 - 2012

Il s'agira durant cette phase de finaliser l'analyse comparative et, dans cette perspective, de rédiger la présentation des études de cas dont la valorisation prendra la forme d'un article scientifique.

Trimestre 2 et 3 – 2012

Présentation et discussion des résultats dans le cadre de sessions spéciales organisées dans deux colloques internationaux (type Regional Studies Association et ASRDLF)

Trimestre 4 – 2012

Publication des résultats sous formes d'un ouvrage (recueil d'articles) et édition d'un numéro spécial de revue.

Références

- Amin A. et Roberts J.**, 2008, " Knowing in action: Beyond communities of practice", in *Research Policy*, Volume 37, Issue 2, March 2008, Pages 353-369.
- Brunet R. et Auriac F.**, 1986, *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, Paris.
- Brunet R., Dolfus O.**, 1990 ; *Géographie universelle Tome 1 : Mondes nouveaux*,; Hachette-RECLUS, Paris
- Boltanski L. et Chiappello E.** 1999, « Le nouvel esprit du capitalisme », Paris : Gallimard
- Brundtland G.H.**, 1989. Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement, Éditions du Fleuve, traduction française de « Our common Future ».
- Godard O. et Hubert B.**, 2002. *Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA*. Rapport à Madame la Directrice Générale de l'INRA. *Rapport intermédiaire de mission, 23 décembre 2002*.
- Legendijk A.**, 2006, « Learning from conceptual flow in regional studies: Framing present debates, unbracketing past debates », *Regional Studies*, Volume 40 No. 4, pp. 385-399.
- Laganier R., Villalba B. et Zuindeau B.**, 2002. « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoire* [En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 01 septembre 2002. Consulté le 04 mars 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/index774.html>
- Le Berre, M.**, 1995, « Territoires » In Bailly, A., Ferras, R. et D. Pumain (éd.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Economica, p. 601-622.
- Lévy J. et Lussault M.** 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.
- Marcandella E.**, 2009. « Innovation et Responsabilité sociale et environnementale : des concepts frères ? » in Colloque International « *Indicateurs d'évaluation de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises* », Lyon (France), 8-10 juin 2009. 15 p.
- Moulaert, F. et Sekia, F.** (2003) « Territorial Innovation Models: A Critical Survey » in *Regional Studies*, 37(3), pp.289-302.
- Sachs I.**, 1993, *L'écodéveloppement*, Syros, Paris.
- Simmie J.**, 2003, " Innovation and Urban Regions as National and International Nodes for the Transfer and Sharing of Knowledge", in *Regional Studies*, Vol. 37.6&7, August/October 2003, pp. 607–620.
- Theys J.**, 2007. Le développement durable, vingt ans après... quelles orientations pour une deuxième étape ? Université Européenne et Internationale d'Eté, Au-delà du développement durable. Saint-Angely, 30 août-2 sept. 2007.
- Theys J.**, 2009. Le développement durable, vingt ans après : plaidoyer pour une seconde étape" in J. Theys, C. Du Tertre et F. Rauschmayer : *Le développement durable, la seconde étape*. éd de l'Aube, La Tour d'Aigues, pp.21-59.

Liste des publications GREMI

Milieus innovateurs : Théorie et politique, R. Camagni et D. Maillat (eds.), Economica, Anthropos, 2006.

Ressources naturelles et culturelles, milieu et développement local, R. Camagni, D. Maillat et A. Mattéaccioli (éd.) GREMI, EDES, Neuchâtel, 2004

Les milieux urbains : innovations, systèmes de production et ancrage, O. Crevoisier et R. Camagni (éd.), GREMI, EDES, Neuchâtel, 2000

N° Spécial de la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 1999, n°3, "Le paradigme de milieu innovateur dans l'économie spatiale contemporaine".

The Dynamics of Innovative Region, R. Ratti, A. Bramanti et R. Gordon (eds), GREMI, Ashgate, 1997.

Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional, D. Maillat, M. Quévit et L. Senn (éd.), GREMI, EDES, Neuchâtel, 1993.

Politiques d'innovation technologique au niveau local, R. Camagni et M. Quévit (éd.), GREMI, Dipartimento di Scienze Economiche, Padova, 1992.

Entreprises innovatrices et développement territorial, D. Maillat et J-C Perrin (éd.), GREMI, EDES, Neuchâtel, 1992.

Innovation Networks, spatial perspectives, R. Camagni (ed.), GREMI, Belhaven Press, 1991.

Regional Development Trajectories and the Attainment of the European Market, M. Quévit (ed.), 1991.

High Technology Industry and Innovative Environments : The European Experience, Ph. Aydalot and D. Keeble (eds.), GREMI, Routledge, 1988.

Milieus innovateurs en Europe, Ph. Aydalot (éd.), GREMI, 1986.

Présentation du Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs

La recherche sur les Milieux Innovateurs, s'est mise en place à la fin des années 1980, avec la création d'un Groupe de Recherche (GREMI) rassemblant une vingtaine d'équipes en Europe⁹. Ce Groupe a conduit 6 campagnes de travaux successives qui se sont déroulées avec le même protocole : une phase d'enquêtes dans des milieux innovateurs dans différents pays, une phase d'analyse comparée et une phase de production et de présentation publique en vue d'alimenter la réflexion politique. Ces programmes ont donné lieu à une série de publications que l'on trouvera en annexe 1. Ils ont bénéficié du soutien des institutions respectives des équipes mais aussi, en France, de l'apport financier de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la DATAR et du Plan Urbain au sein du Ministère de l'Équipement (Plan Urbanisme, Construction, Architecture). Il a aussi été soutenu notamment par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche, et par la Direction de la Politique Régionale de la Communauté Européenne.

Ce groupe de recherche, en interaction avec d'autres courants d'analyse, a ainsi permis de formaliser un corpus théorique de base sur les modèles territoriaux d'innovation.

Le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs

Constitué à partir d'une proposition théorique de Ph. Aydalot selon laquelle « Les milieux sont le prisme à travers lequel passeront les incitations innovatrices » (Aydalot 1986), ce groupe de recherche s'est fixé comme problématique générale d'approfondir l'analyse des relations existant entre le développement spatial et le développement technologique et socio économique.

Il a connu successivement six étapes de recherche :

- GREMI I : "les mécanismes à l'origine de l'innovation dans les régions" : cette première phase de recherche consistait essentiellement à observer la capacité d'innovation des milieux, à évaluer l'importance des synergies locales.

- GREMI II : "dynamique locale et dynamique externe dans le processus innovateur" : étape qui visait à apprécier comment les milieux locaux sont affectés par l'innovation, comment s'articule le couple "dynamique locale/dynamique externe" à partir de l'observation des liens que noue l'entreprise innovante avec le milieu et en dehors de celui-ci.

- GREMI III : "Les réseaux d'innovation" : l'objectif était de saisir, à partir de la notion de réseau, les phénomènes organisationnels à l'origine du processus d'innovation, de qualifier à travers ceux-ci la nature des relations internes au milieu et d'observer leur impact local.

- GREMI IV : "dynamique d'évolution et changement structurel des milieux" : il s'agissait de comprendre les modalités par lesquelles le milieu, comme ensemble organisé et territorialisé, se transforme à travers des interactions tissées par les différents réseaux qui participent au processus d'innovation.

- GREMI V : « milieux innovateurs et relations à la ville » : qui visait à analyser les liens entre le processus de territorialisation du développement économique et les dynamiques urbaines.

- GREMI VI : « milieux innovateurs et valorisation des ressources naturelles et culturelles » : il s'agissait notamment de trouver les caractéristiques d'une gouvernance innovante en matière de valorisation des ressources patrimoniales.

Sur un plan théorique, les notions de « trajectoire technologique », de « politique technologique locale », de « réseaux d'innovation », de « capital social ou relationnel », de « caractéristiques structurelles et organisationnelles des milieux », de « lois d'évolution des milieux », et les

⁹ Auxquelles il faut ajouter celle de Richard Gordon† de l'université Californienne de Santa Cruz qui participa aux premiers programmes de recherche.

approches en termes de « milieux urbains » et de « valorisation innovante de ressources patrimoniales », ont été successivement travaillées.

Sur le plan méthodologique, les équipes associées à chacune des phases de recherche ont travaillé sur la base d'une problématique et d'une méthodologie communes et essentiellement à partir d'enquêtes. Au total les milieux observés offrent une palette de situations régionales relativement variée (régions métropolitaines, régions nouvellement industrialisées, régions de tradition industrielle, etc.). La comparabilité est une des forces des travaux du GREMI, elle s'appuie sur l'étude de milieux à partir des mêmes hypothèses, du même questionnement de départ.

Du point de vue des apports aux politiques publiques : l'analyse comparative des politiques d'innovation territoriales, a donné lieu à un colloque à Paris en 1987 et à une publication en 1992 (cf. Camagni et Quévit ed. 1992).

Par ailleurs, le colloque de Louvain (octobre 1989) sur « les conséquences de l'élargissement de l'Europe sur les trajectoires de développement régional » a permis de combiner la vision de responsables politiques européens et de membres du GREMI. Les principales conclusions de ce colloque ont montré l'intérêt d'une réflexion théorique et conceptuelle sur les trajectoires de développement régional en relation avec l'achèvement du marché intérieur ; réflexion qui peut offrir un schéma capable de guider les actions de chaque région particulière. Deux orientations majeures des politiques régionales peuvent être déduites des cas étudiés : a) la nécessité de créer un « effet d'environnement » propice à l'émergence de ressources territoriales innovantes et d'un avantage comparatif spécifique, et b) « l'établissement de réseaux de coopération interrégionaux » (cf. Quévit éd. 1991)

Ces étapes ont jalonné un processus d'observations empiriques, de constructions théoriques et d'analyses des politiques régionales/locales. Elles ont contribué à consolider, ce qui au départ était de l'ordre d'une hypothèse, en un véritable paradigme interprétatif de l'origine et des modalités de la dynamique créative des territoires à partir des milieux innovateurs. Ces travaux ont structuré un champ de connaissances en produisant à la fois des concepts pertinents pour contribuer à une analyse territoriale des dynamiques socioéconomiques et une approche susceptible d'éclairer la réflexion en matière de politique territorialisée de soutien à l'innovation et au développement¹⁰.

Au terme de deux décennies de travaux, le GREMI a récemment fait le point sur les résultats produits par l'analyse des milieux innovateurs dans leur dimension théorique et politique (Camagni et Maillat 2006¹¹) ; simultanément, plusieurs mises en perspectives concernant les modèles territoriaux d'innovation ont été publiées qui font état des apports produits par le GREMI (Moulaert et Sekia 2003¹²; Simmie 2005¹³; Lagendijk 2006¹⁴

¹⁰ Tels que les Pôles de compétitivité, ou les Pôles d'excellence rurale, par exemple en France

¹¹ Camagni, R. et Maillat, D., (eds) (2006) *Milieux innovateurs, théorie et pratique*, Paris: Economica Anthropos.

¹² Moulaert, F. et Sekia, F. (2003) « Territorial Innovation Models: A Critical Survey » in *Regional Studies*, 37(3), pp.289-302.

¹³ Simmie J., 2005, « Innovation and Space: A Critical Review of the Literature », *Regional Studies*, Volume 39, no.6, pp. 789-804.

¹⁴ Lagendijk A., 2006, « Learning from conceptual flow in regional studies: Framing present debates, unbracketing past debates », *Regional Studies*, Volume 40 No. 4, pp. 385-399.

Présentation du workshop de Grenoble



GREMI-T WORKSHOP

01-02 OCTOBER 2009

"A new Territorial approach to economic development and theories: towards an enhancement of the Milieu concept"

Location: Université Joseph Fourier, Grenoble

ORGANISED BY

Olivier CREVOISIER, University of Neuchâtel, Neuchâtel
 Véronique PEYRACHE-GADEAU, University of Savoie, Chambéry
 Bernard PECQUEUR, University of Joseph Fourier, Grenoble

Pedro COSTA, ISCTE, Lisbon

Leïla KEBIR, SADAPT/INRA Agroparistech/FNS/EIVP, Paris

Contact: leila.kebir@unine.ch

Local contact during the :

PRELIMINARY PROGRAMME

	Thursday 1st October "Territorial economy, issues and perspectives"		Friday 2 October "Toward a research program"
9h00-9h30	Introduction Crevoisier, O.	9h00-10h30	Plenary debate 1: Territorial economy, <i>milieu</i> and sustainability issues
10h30-10h45	<i>Coffee brake</i>	10h30-10h45	<i>Coffee brake</i>
11h00-12h30	Comments and reflections I Vae, M., Yeung, H., Lagendijk, A.,	10h45-12h30	Plenary debate 2: Territorial economy and the <i>milieu</i> concept in the research landscape
13h00-14h00	Lunch	12h30-14h00	Lunch
14h00-15h30	Comments and reflections II Zuindeau, B. Wilson, JR/Arranguren M. J., Fromhold-Eisebith, M.	14h00-15h30	Planning a common further research agenda (project, meeting and valorisation)
15h30-15h45	<i>Coffee brake</i>	15h30-15h45	<i>Coffee brake</i>
15h45-17h15	Comments and reflections III Doloreux, D. Engelen, E., Mahroum?	15h45-16h30	Synthesis and closure of the workshop
17h15-18h00	Plenary discussion and debates		
20h30	Workshop dinner		

Présentation du workshop de Paris

Atelier GREMI-T
« Durabilité - vulnérabilité -
quels horizons pour l'économie territoriale ? »
Paris, 22 mars 2010

Organisé par :

Awa BA, SADAPT/INRA, Agroparistech, Paris

Olivier CREVOISIER, Université de Neuchâtel, Neuchâtel

Leïla KEBIR, SADAPT/INRA, Agroparistech/FNS/EIVP, Paris

Véronique PEYRACHE-GADEAU, EDYTEM, Université de Savoie, Chambéry

Pedro COSTA, DINÂMIA-CET / ISCTE-IUL - Lisbon University Institute, Lisbonne

Lieu : Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), 15 rue Fénelon, 75010 Paris,
Métro Gare du Nord ou Poissonnière (en face de l'Eglise Saint-Vincent de Paul).

Contacts : leila.kebir@unine.ch : 06 26 35 52 34 ; nhawa@yahoo.fr: 06 64 48 33 18

Programme	
9h15-9h30	Accueil – café
9h30-9h40	<i>Bienvenue aux participants et Introduction à la journée</i> Olivier Crevoisier
9h40 -12h30	<i>Territoire et développement durable - Enjeux - état des lieux et perspectives</i>
9h40-10h20	Véronique Peyrache-Gadeau : <i>Innovation - durabilités et vulnérabilités territoriales</i>
10h20-11h40	Bertrand Zuindeau : <i>Territoires et Durabilité - état des lieux des recherches</i>
11h40-12h30	Discussion Leïla Kebir
12h30-13h30	Déjeuner
13h30-17h30	<i>Milieus innovateurs et nouveaux enjeux de développement</i>
13h30-14h10	Roberto Camagni : <i>Durabilité et milieux innovateurs</i>
14h10-14h50	Thierry Theurillat : <i>Financiarisation, ville et durabilité : l'ancrage du capital mobile</i>
14h50-15h30	Jacques Theys : <i>Territoires et Durabilité : quelles questions ? Quelles perspectives de recherche ?</i>
15h30-15h40	Pause-café
15h40 -17h00	Discussion générale et conclusion Bernard Pecqueur

